



REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS, PROGRAMMES & PARTENAIRES POTENTIELS

MALI

ALTAI CONSULTING POUR LE FFU – 2023



Financé par
l'Union européenne



© 2023 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

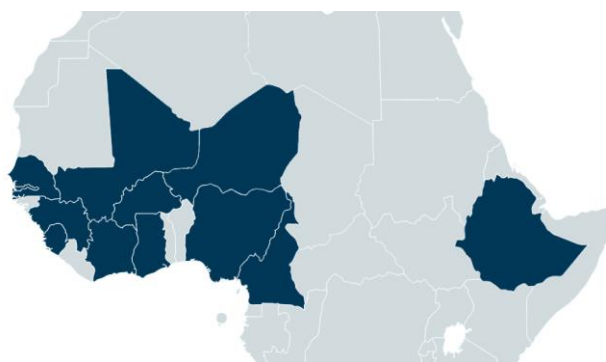
Janvier 2023

AUTEURS

Rédaction : Antoine REROLLE, Responsable de cette étude pour le Mali – Altai Consulting

Assurance qualité : Mathilde CHIFFERT, Directrice de projet ; Estelle BRIOT, Directrice Afrique de l'Ouest et Sahel – Altai Consulting

Le présent rapport a été rédigé dans le cadre d'une étude régionale portant sur 12 pays : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Gambie. Chacun des pays de l'étude a fait l'objet d'un rapport, élaboré sur la base d'une collecte de donnée documentaire et d'entretiens conduits sur le terrain.



Les rapports pays sont accompagnés d'un rapport de synthèse régional, identifiant les principales tendances, bonnes pratiques, et recommandations à l'échelle régionale.

ALTAI CONSULTING

Altai Consulting fournit des services de recherche et de suivi et évaluation aux institutions publiques et aux organisations internationales dans les pays en développement. Nos équipes opèrent dans plus de 50 pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale. Depuis sa création, Altai Consulting s'est concentré sur la recherche et l'évaluation de programmes liés à la migration, la gouvernance et le développement durable.

www.altaiconsulting.com

CONTACT

Mathilde CHIFFERT (Directrice de projet) : mchiffert@altaiconsulting.com

Estelle BRIOT (Directrice Afrique de l'Ouest et Sahel) : ebriot@altaiconsulting.com

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de la mission-pays et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| Abréviations | 5 |
| Résumé exécutif..... | 7 |
| 1. Objectifs et Méthodologie | 9 |
| 1.1. Objectifs du projet et de ce rapport | 9 |
| 1.2. Méthodologie de la mission | 9 |
| 2. Contexte migratoire et caractéristiques des retours et de la réintégration | 10 |
| 2.1. Dynamique des retours et de la réintégration | 10 |
| 2.2. Principaux résultats de la programmation FFU en matière de création d'emplois et de soutien à la réintégration | 11 |
| 3. Gouvernance du marché de l'emploi et de la réintégration des migrants de retour | 13 |
| 3.1. Cadres normatifs et politiques sectorielles | 13 |
| 3.2. Cadre opérationnel : acteurs gouvernementaux et mécanismes de coordination..... | 15 |
| 3.3. État des lieux et perspectives des mécanismes d'intermédiation sur le marché du travail | 17 |
| 3.3.1. Rôle du secteur public dans l'orientation des migrants de retour | 17 |
| 3.3.2. Rôle du secteur privé dans l'orientation des migrants de retour | 19 |
| 3.3.3. Mécanismes d'orientation des migrants de retour mis en place dans le cadre du FFU .. | 19 |
| 4. Analyse et cartographie des acteurs clés du marché du travail et de la réintégration | 22 |
| 4.1. Formation professionnelle..... | 22 |
| 4.1.1. État des lieux du secteur | 22 |
| 4.1.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par la formation technique et professionnelle | 23 |
| 4.1.3. Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de la formation professionnelle | 25 |
| 4.2. Entrepreneuriat, auto-emploi et services financiers..... | 27 |
| 4.2.1. État des lieux du secteur | 27 |
| 4.2.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers | 28 |
| 4.2.3. Autres acteurs clés intervenant dans les secteurs de l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers | 33 |
| 4.3. Secteur privé | 36 |
| 4.3.1. État des lieux du secteur | 36 |
| 4.3.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration à court terme des migrants de retour par le salariat | 36 |
| 4.3.3. Autres acteurs clés intervenant en faveur du secteur privé | 37 |
| 4.4. Société civile et migrants vulnérables..... | 38 |
| 4.4.1. État des lieux de l'assistance apportée aux migrants de retour vulnérables | 38 |
| 4.4.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour vulnérables .. | 39 |
| 4.4.3. Autres acteurs clés intervenant en faveur de l'intégration socio-économique des personnes vulnérables..... | 41 |

ABREVIATIONS

AFD : Agence française de développement

ANPE : Agence Nationale pour l'Emploi

AOPP : Association des organisations professionnelles paysannes

APCMM : Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali

APCAM : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali

APEJ : Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

BAD : Banque africaine de développement

BNDA : Banque Nationale du Développement Agricole

CFP : Centre de formation professionnelle

CCIM : Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali

CIGEM : Centre d'Information et de Gestion des Migrations

CNOP : Coordination Nationale des Organisations Paysannes

CNRM : Cadre National pour la Réintégration des Migrants au Mali

CONABEM : Confédération Nationale des Bureaux d'Emploi du Mali

CREDD : Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable

DNFP : Direction Nationale de la Formation Professionnelle

DUE : Délégation de l'Union européenne

IC : Initiative Conjointe UE-OIM

IFP : Institut de formation professionnelle

IMF : Institutions de Microfinance

EFP : Enseignement technique et formation professionnelle

EJOM : Emploi des Jeunes crée des Opportunités, ici au Mali

EOJ : cellule « Emploi Orientation Jeunesse »

FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

FEBEVIM : Fédération des opérateurs de bétail viande du Mali

FFU : Fonds fiduciaire d'urgence

MEFP : ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle

MLS: *Monitoring and Learning System*

OIM: Organisation internationale pour les migrations

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OIT : Organisation internationale du travail

ONEF : Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

ONG : Organisation non gouvernementale

OPECOM : Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petites et moyennes entreprises

PMO : Partenaire de mise en œuvre

PNE : Politique Nationale de l'Emploi

PNFP : Politique Nationale de la Formation Professionnelle

PONAM : Politique Nationale de Migration

POS : Procédures opérationnelles standard

PRODEC : Programme décennal de développement de l'éducation et de la formation professionnelle

PRODEFPE : Programme Décennale de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi

PTF : Partenaire technique et financier

RVA : Retour volontaire assisté

TEJ : Taxe Emploi Jeune

TFP: Taxe Formation Professionnelle

TPML: *Third-Party Monitoring and Learning*

UE : Union européenne

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME EXECUTIF

Le Mali constitue à la fois un pays de transit pour les migrants ouest-africains en route vers l'Afrique du Nord puis vers l'Europe, et le principal pays de retour en Afrique de l'Ouest depuis ces mêmes zones. L'émigration massive des jeunes Maliens reflète les défis systémiques d'employabilité liés à la croissance démographique rapide et à l'exode rural, dans un contexte de crise sécuritaire ayant provoqué d'importants mouvements de population. Les régions de Bamako, Kayes et Koulikoro sont identifiées comme les principales zones à la fois de départ et de retour, bien qu'il existe des disparités significatives au sein de ces régions. Le profil socio-économique des migrants de retour est relativement homogène et ceux-ci tendent à se réinstaller au sein de leurs communautés d'origine. Depuis septembre 2022, dans le contexte de l'échéance des financements disponibles dans le cadre de l'Initiative Conjointe (IC) UE-OIM, la prise en charge des retours et de l'assistance à la réintégration au Mali a significativement diminué, quoique les besoins continuent d'être importants.

Si l'objectif de créer des emplois durables en faveur de la jeunesse se décline au travers de plusieurs cadres normatifs et politiques dédiés, le contexte politique et sécuritaire n'a permis qu'une mise en œuvre très limitée de ceux-ci. Le contexte politique malien, marqué par un coup d'État et la prise du pouvoir par une junte militaire dont les relations avec plusieurs partenaires internationaux se sont rapidement dégradées, a grandement complexifié les relations avec les agences de développement, notamment bilatérales. Si l'objectif de faire de l'emploi une cible centrale des politiques économiques globale et sectorielles milite en faveur d'un engagement de l'ensemble des ministères et institutions publiques, les mécanismes de coordination à l'œuvre au sein du gouvernement sont d'une efficacité limitée. A ce manque de lisibilité institutionnelle s'ajoutent le manque d'efficacité des mécanismes de coordination et de concertation réunissant acteurs gouvernementaux et PTF. Dans ce contexte, plusieurs PTF se concertent davantage pour coordonner leurs actions au niveau régional, notamment à Ségou, Sikasso, Koulikoro et Kayes.

Les mécanismes d'intermédiation existants, affaiblis par l'absence d'un système d'information du marché du travail (SIMT) performant, rendent la réintégration des migrants de retour tributaire de la programmation de l'OIM et des quelques partenariats mis en place dans le cadre de l'IC UE-OIM. Le principal mécanisme d'orientation des migrants de retour mis en place dans le cadre du FFU a été développé par l'OIM dans le cadre de l'IC. Compte tenu du nombre important de migrants de retour accompagnés, les enjeux opérationnels d'orientation ont été multiples : 1) La période d'attente dans le pays de transit avant le retour au Mali n'est pas valorisée ; 2) Le temps d'attente entre l'entretien d'orientation initial et le démarrage d'une formation professionnelle ou la réception d'un soutien financier est perçu comme trop long par les migrants de retour interrogés ; 3) La courte durée des formations et le suivi des bénéficiaires ne permettent pas d'inscrire les projets d'auto-emploi de manière durable. Enfin, seuls les migrants de retour ayant bénéficié d'un retour assisté par l'OIM sont éligibles à l'aide à la réintégration, excluant de fait un nombre significatif d'entre eux, retournés contre leur volonté ou par leurs propres moyens.

Les opportunités de référencement vers les autres acteurs, nationaux et internationaux, actifs dans le domaine de la création d'emploi, de la formation professionnelle et du soutien à l'entrepreneuriat au Mali sont restées largement inexploitées dans le cadre de l'IC UE-OIM. Cette dynamique présente le risque d'isoler les programmes portant sur la réintégration des migrants de retour du cadre général d'appui au développement économique soutenu par divers partenaires techniques et financiers (PTF) au Mali. Par ailleurs, le suivi des bénéficiaires dans le temps est un aspect essentiel de la durabilité de la réintégration mais demeure encore insuffisant, compte tenu de l'insuffisance du nombre d'acteurs intervenant dans le cadre du soutien à la réintégration des migrants de retour.

Dans le cadre de sa future programmation relative à la réintégration des migrants de retour, l'UE gagnerait à élargir son réseau de partenariats avec les centres de formation professionnelle,

incubateurs et instituts de microfinance les plus performants. Les centres de formation professionnelle localisés dans les principales régions de retour et bénéficiant d'un soutien matériel et financier de la part de PTF pourraient constituer des partenaires privilégiés dans le cadre de la réintégration des migrants de retour. Dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, il existe également plusieurs programmes renforçant la formation technique dans ces domaines. Par ailleurs, dans le cadre de la réintégration par l'entrepreneuriat, l'écosystème local d'incubateurs pourrait être davantage mobilisé et soutenu. De la même manière, bien que les objectifs spécifiques poursuivis varient d'un projet à l'autre, un certain nombre de PTF, également actifs dans le secteur de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat, pourraient potentiellement accueillir davantage de migrants de retour parmi leurs bénéficiaires. Et si les opportunités d'emplois salariés au sein du secteur privé formalisé restent limitées, les cabinets de recrutement privés pourraient être amenés à jouer un rôle plus actif, notamment par le placement direct en entreprise ou la mise en stage de certains migrants de retour.

Enfin, la vulnérabilité des migrants de retour et les enjeux d'identification et de prise en charge adaptée ne sont pas à négliger. L'OIM a développé des partenariats avec des structures reconnues sur les questions de protection et d'accompagnement psychosocial. Ces partenariats gagneraient à être renforcés pour améliorer le réseau national de prise en charge des migrants de retour vulnérables et bénéficier de l'appui de structures spécialisées dans cette perspective.

1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

1.1. OBJECTIFS DU PROJET ET DE CE RAPPORT

- Capitaliser sur les leçons clés de la programmation relative aux retours et à la réintégration, acquises à travers les appuis fournis par Altai Consulting dans le cadre des exercices MLS et TPML déployés depuis 2018 ;
- Identifier, dans chaque pays cible, les acteurs et programmes clés dans les secteurs de la formation professionnelle et de la création d'emplois et évaluer leur position, capacités et intérêt à nouer des partenariats avec l'UE dans le cadre des futures initiatives de réintégration ;
- Identifier les opportunités les plus prometteuses de partenariats et de référencement pour les futurs programmes de réintégration financés par l'UE ;
- Identifier les acteurs locaux (publics, privés et au sein de la société civile) qui pourraient être intégrés dans la future programmation afin de construire des systèmes de réintégration durables sur le moyen et long terme.

1.2. METHODOLOGIE DE LA MISSION

La mission au Mali s'est déroulée du 31 octobre au 12 novembre 2022 dans les régions de Bamako et Kayes, et a permis de collecter, trianguler et analyser les données provenant des sources suivantes :

- **55 entretiens approfondis avec des institutions clefs** (liste en annexe) ;
- **62 documents** relatifs à la réintégration des migrants de retour, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat au Mali (liste en annexe) ;
- **Visites et observations directes sur le terrain** : visite de 9 centres de formation professionnelle, déplacement dans la région de Kayes du 8 au 11 novembre 2022.

Sur la base de cette collecte de données, la sélection des partenaires potentiels en mesure de participer à la réintégration des migrants de retour dans le cadre des prochaines phases de programmation de l'Union européenne a été opérée sur la base d'un ensemble de critères incluant :

- La qualité de l'accompagnement proposé mesurée par le taux d'insertion sur le marché de l'emploi des bénéficiaires de ces institutions ;
- L'adéquation des critères de sélection des bénéficiaires avec le profil des migrants de retour ;
- L'expérience de ces institutions dans l'accompagnement de publics vulnérables ;
- La disponibilité à court ou moyen terme de ces institutions à intégrer des migrants de retour dans leur programmation.

Ces structures sont présentées en section 4 et en annexe de ce rapport sous la forme de 'fiches partenaires'.

Par ailleurs, un certain nombre d'acteurs clés intervenant dans les secteurs de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat, du soutien à l'essor du secteur privé ou à l'accompagnement de publics vulnérables pourraient également constituer des partenaires pertinents pour l'Union européenne. La coordination avec ceux-ci permettrait, à moyen terme, de contribuer à l'accroissement d'opportunités sur le marché de l'emploi en faveur des migrants de retour, ainsi qu'à la prévention de la migration irrégulière. Ces acteurs sont présentés en section 4 et en annexe de ce rapport sous la forme de 'fiches acteurs'.

2. CONTEXTE MIGRATOIRE ET CARACTERISTIQUES DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION

2.1. DYNAMIQUE DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION

Le Mali constitue à la fois un pays de transit pour les migrants ouest-africains en route vers l'Afrique du Nord puis vers l'Europe, et le principal pays de retour en Afrique de l'Ouest depuis ces mêmes zones. Entre janvier 2017 et octobre 2022, 30 467 migrants maliens ont bénéficié d'un retour volontaire assisté (RVA) de la part de l'OIM dans le cadre de l'IC UE-OIM, faisant du Mali le premier pays de retour en Afrique de l'Ouestⁱ. Les bénéficiaires reviennent pour la plupart du Niger (57 %), de la Libye (27 %), de l'Algérie (9 %) et, dans une moindre mesure, du Tchad et du Marocⁱⁱ. Si le nombre de retours avait significativement diminué en 2020, en lien avec la crise liée à la pandémie de Covid-19, le nombre de bénéficiaires de l'aide au retour est, à la suite de la réouverture des frontières, rapidement reparti à la hausse. Entre janvier et juin 2022, 3 804 migrants de retour avaient bénéficié d'un RVA, puis 2 728 entre juillet à septembre 2022ⁱⁱⁱ.

L'émigration massive des jeunes Maliens reflète les défis systémiques d'employabilité liés à la croissance démographique rapide et à l'exode rural, dans un contexte de crise sécuritaire ayant provoqué d'importants mouvements de population. Les jeunes Maliens sont confrontés à une contrainte structurelle d'employabilité, engendrée par l'écart entre la capacité d'absorption du marché du travail et le taux de croissance démographique (estimé à 2,9 % par la Banque mondiale en 2021). Cette difficulté est accentuée par une offre de formation inadéquate par rapport aux besoins du marchéⁱ. La littérature^{iv} identifie également une dimension sociale et culturelle à l'émigration, laquelle revêtirait une dimension traditionnelle chez une partie de la société malienne, en particulier dans la région de Kayes, terre d'origine de l'ethnie Soninké, et parmi les populations commerçantes et pastorales. Dans cette perspective, le retour ne peut avoir lieu que s'il symbolise la réussite. A ces facteurs s'est greffée la détérioration de la situation sécuritaire depuis 2012, qui a contribué à faire des villes du nord telles que Gao, Tombouctou et Kidal de nouveaux points de départ.

Les régions de Bamako, Kayes et, dans une moindre mesure, Koulikoro, sont identifiées comme les principales zones à la fois de départ et de retour, bien qu'il existe des disparités significatives au sein de ces régions. Les migrants de retour sont pour la plupart originaires de Bamako (35 %), Kayes (32 %), Koulikoro (14 %), ainsi que Sikasso (5%) et Gao (5%)^v. Une cartographie des zones de réinstallation des migrants de retour à l'échelle communale réalisée par l'OIM montre qu'au sein de ces régions il peut exister de fortes disparités, certaines zones étant plus particulièrement concernées par la migration de retour. Si le nombre de migrants de retour est relativement homogène au sein de la région de Bamako, le nord de la région de Kayes, à la frontière mauritanienne (communes de Bafoulabé, Ségala, Diema et Guidime), est quant à lui significativement plus affecté que le reste de la région. De la même manière, de fortes disparités ont été identifiées au sein des régions de Koulikoro², Gao³, Ségou et Sikasso⁴. Selon l'OIM, l'effet d'entraînement entre les jeunes explique partiellement le fait que certaines communautés soient plus particulièrement affectées, comme c'est notamment le cas dans la région de Gao^{vi}. Une future programmation devrait tenir compte de ces tendances afin de proposer des réponses adaptées à l'échelle communautaire.

¹ Chaque année, 235 000 nouveaux travailleurs arriveraient sur le marché de l'emploi. Le taux de chômage était estimé en 2020 à 7,3 % au niveau national, mais il était beaucoup plus élevé chez les jeunes, environ 40 %.

² Dans la région de Koulikoro, la présence de migrants de retour est particulièrement importante au sein de la commune de Kolokani, dans la région de Koulikoro

³ S'agissant de la région de Gao, les communes de Gao, Taboye et Bourem concentrent la plupart des migrants de retour.

⁴ Dans les régions de Ségou et Sikasso, les communes de Niono et Wassalou Balle sont quant à elles les plus affectées.

Le profil socio-économique des migrants de retour est relativement homogène et ceux-ci tendent à se réinstaller au sein de leurs communautés d'origine. Entre 2017 et 2022, pratiquement tous des migrants de retour au Mali étaient des hommes, dont environ 70 % étaient célibataires avec un âge moyen de 25 ans^{vii}. Leur niveau d'éducation reste relativement faible : les migrants maliens ont, pour la plupart, suivi un cycle d'études primaire^{viii}. Ceux-ci se réinstallent pour beaucoup au sein de leurs communautés d'origine. Le stigmate social et familial dont ont pu souffrir un certain nombre de migrants de retour à l'échelle régionale tend à s'estomper au Mali : compte tenu des fins tragiques de nombreux jeunes sur les routes migratoires d'une part, et des opportunités offertes dans le cadre des projets de réintégration de l'autre, le retour est de moins en moins perçu comme un échec par les bénéficiaires de l'assistance au retour et à la réintégration (ARVR), leurs familles et les communautés^{ix}. A cet égard, l'impact des projets du FFU sur les changements de comportements qu'ils entraînent au niveau communautaire mériterait d'être mieux étudié¹.

Depuis septembre 2022, dans le contexte de l'échéance des financements disponibles dans le cadre de l'IC UE-OIM, la prise en charge de l'ARVR a significativement diminué, quoique les besoins continuent d'être importants^x. En septembre 2022, le nombre de demandes de RVA a été tellement important que l'OIM a suspendu temporairement leur traitement, pour les étudier plus en profondeur afin de prioriser les migrants les plus vulnérables^{xi}, si bien que le temps d'attente s'en est vu rallongé. En août 2022, des migrants maliens avaient protesté contre les délais d'attente au Niger avant de pouvoir bénéficier d'une aide au retour. A la même date, selon l'OIM, 14 922 Maliens étaient encore en Libye^{xii}. Dans un futur proche, le nombre de retours depuis la Libye sera donc grandement dépendant de la situation sécuritaire dans le pays et des opportunités économiques présentes. En parallèle, entre juillet et septembre 2022, seuls 79 migrants de retour au Mali avaient reçu un kit de démarrage d'une activité génératrice de revenus (AGR) et 1 285 une assistance en espèces^{xiii}.

2.2. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA PROGRAMMATION FFU EN MATIERE DE CREATION D'EMPLOIS ET DE SOUTIEN A LA REINTEGRATION

Les trois programmes clés déployés dans le cadre du FFU au Mali – l'IC UE-OIM, le projet EJOM² et le projet Archipelago³ – ont permis d'acquérir une expérience significative en matière de réintégration des migrants de retour et, de manière plus générale, d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi. A la date du 10 novembre 2022, l'OIM avait appuyé la réintégration de près de 19 781 Maliens de retour^{xiv}, alors que les projets EJOM et Archipelago comptaient respectivement environ 600 et 180 migrants de retour parmi leurs bénéficiaires. Ces expériences ont permis d'enrichir les connaissances relatives à la situation de ces derniers et d'apprécier les différents niveaux d'efficacité des approches programmatiques déployées. Les principaux constats sont les suivants :

- **La réintégration ayant été essentiellement assurée directement par l'OIM au Mali, les options proposées aux migrants de retour sont restées peu diversifiées et le système mis en place confronté à des enjeux de durabilité.** L'ampleur du *caseload* auquel a été confrontée l'OIM au Mali a rendu indispensable la création d'un réseau de partenariats pérenne en faveur de la réintégration des migrants de retour. Au cours de la mise en œuvre de l'IC, l'OIM s'est attachée à la mise en place d'un tel réseau à travers l'élaboration de mécanismes de référencement, mais sa pérennité semble cependant aujourd'hui largement tributaire de l'avenir de la programmation de l'OIM dans le pays.

¹ Une étude de l'OIM Mali à paraître sur l'économie verte et la réintégration dresse des profils de migrants de retour et montre que la plupart de ces jeunes ont regagné directement leurs communautés.

² Projet l'Emploi des Jeunes crée des Opportunités, ici au Mali (EJOM), mis en œuvre par SNV, ICCO, Waste et APEJ, de 2018 à 2021, pour un budget de 20 millions EUR (FFU), 0,4 million EUR (Mali) et 0,5 million (Ambassade des Pays-Bas).

³ Projet « Formation professionnelle au bénéfice de la jeunesse malienne dans les filières viande/boucherie et mécanique-électronique automobile », mis en œuvre par la CMA des Pays de la Loire, la Chambre de Commerce et de l'Industrie et l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali, de 2019 à 2022, pour un budget de 597 000 EUR (FFU).

- **Le référencement des migrants de retour vers les programmes axés sur l'emploi et la formation professionnelle financés dans le cadre du FFU a été difficile à mettre en place.** Le projet EJOM, qui a bénéficié d'un ancrage national grâce à la présence de l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) au sein du consortium, aurait pu constituer un débouché adapté aux bénéficiaires de l'OIM. Cependant, la collaboration a tardé à se concrétiser et la cible de bénéficiaires parmi les migrants de retour n'a pas été atteinte¹. De la même manière, les référencements vers le projet Archipelago n'ont pas progressé à un rythme satisfaisant². La première année, aucun migrant de retour n'a été référencé^{xv}. Par la suite, malgré des échanges entre les PMO, des décalages entre les calendriers, le manque de communication sur les mécanismes de dépôt de dossier et de sélection, la mauvaise qualité des dossiers fournis et la saturation des filières souhaitées ont limité ces référencements^{xvi}.
- **Les opportunités de référencement vers les autres acteurs, nationaux et internationaux, actifs dans le domaine de la création d'emploi, de la formation professionnelle et du soutien à l'entrepreneuriat au Mali sont restées largement inexploitées.** La réintégration ayant été assurée directement par l'OIM avec ses partenaires, les options proposées aux migrants de retour sont restées peu diversifiées. Il existe cependant des partenaires potentiels (centres de formation professionnelle, incubateurs, instituts de microfinance, programmes de création d'emploi mis en œuvre par des PTF, secteur privé) qui pourraient constituer des débouchés intéressants en faveur de la réintégration des migrants de retour (voir section 4).
- **Cette dynamique présente le risque d'isoler les programmes portant sur la réintégration des migrants de retour du cadre général d'appui au développement économique soutenu par divers PTF au Mali.** L'ensemble des entretiens conduits par Altai Consulting dans le cadre de cette étude suggère qu'offrir une assistance à la réintégration spécifiquement dédiée aux migrants de retour ne s'inscrit pas dans le cadre des priorités politiques nationales, lesquelles insistent sur le besoin de fournir des opportunités à l'ensemble des jeunes Maliens. En créant une séparation artificielle entre les migrants de retour et les jeunes demandeurs d'emploi, le risque est de limiter l'engagement de la partie nationale en séparant les programmes financés par le FFU du cadre national d'appui au développement économique.
- **Le suivi des bénéficiaires dans le temps est un aspect essentiel de la durabilité de la réintégration, qui demeure insuffisant.** L'OIM a accompagné le développement de 13 801 micro-entreprises gérées par des Maliens de retour, mais leur suivi a été identifié comme une difficulté, faute de moyens matériels et humains suffisants. Il n'existe à l'heure actuelle pas de données relatives à la durabilité de activités économiques démarrées par les migrants de retour. Un référencement vers des institutions publiques, incubateurs et programmes de création d'emploi ayant une présence bien ancrée dans les régions de retour pourrait améliorer le travail de suivi rapproché de ces activités.
- **Les migrants de retour présentent souvent des profils vulnérables, appelant des réponses programmatiques adaptées.** L'OIM estime que 20 % de migrants de retour ont besoin d'assistance en lien avec des traumatismes dus à leur parcours migratoire, lesquels appellent des réponses différenciées et adaptées selon les profils^{xvii}. Des accords existent avec des hôpitaux, mais la faiblesse des infrastructures nécessite de passer par des structures privées qui ont un coût plus élevé. Le caseload important permet à l'OIM d'avoir des équipes adaptées pour effectuer ce travail d'identification des vulnérabilités. Certains partenariats avec des ONG spécialisées dans la protection et la prise en charge de migrants vulnérables pourraient être développés et renforcés (section 4.4).

¹ Dans le cadre du projet EJOM, l'objectif était d'accompagner plus de 8 600 jeunes dont 15 % de migrants de retour. Le projet a finalement touché 7 % soit plus de 600 migrants de retour intégrés au projet (Évaluation finale, projet EJOM, 2022).

² Dans le cadre du programme Archipelago, sur les 450 jeunes formés, l'objectif était d'inclure 180 migrants de retour dans les formations initiales.

3. GOUVERNANCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR

3.1. CADRES NORMATIFS ET POLITIQUES SECTORIELLES

Si l'objectif de créer des emplois durables en faveur de la jeunesse malienne se décline au travers de plusieurs cadres normatifs et politiques dédiés, le contexte politique et sécuritaire n'a permis qu'une mise en œuvre très limitée de ceux-ci. Bien que l'emploi des jeunes ait constitué, pour l'ensemble des gouvernements qui se sont succédé au cours de la dernière décennie, une priorité nationale, la faiblesse des capacités humaines, matérielles, ainsi que l'insuffisante coordination des acteurs chargés de leur mise en œuvre, ont grandement limité leur portée opérationnelle. Par ailleurs, la plupart des textes ont été élaborés de manière isolée, sans tenir compte de leur complémentarité respective ; ils ne contiennent pas systématiquement de plans d'action chiffrés et d'indicateurs précis et mesurables et sont confrontés, pour leur mise en œuvre, à un sous-financement chronique et à un faible engagement de la part des PTF et de la partie nationale^{xviii}. La dégradation récente des relations avec plusieurs Etats membres de l'Union européenne et le repli politique de la junte sur la scène internationale compliquent en effet de manière significative la coopération des PTF et la visibilité des financements, notamment dans le cadre de la mise en œuvre d'actions stratégiques au niveau national.

Le document de référence guidant les politiques de développement économique et social au Mali est le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement (CREDD) pour la période 2019-2023^{xix}. Sur le plan politique, le Mali fait du soutien à une croissance inclusive en mesure de créer des emplois décents une priorité nationale¹. Dans cette perspective, le développement du capital humain en lien avec celui des secteurs porteurs de l'économie est considéré comme un objectif clé. L'axe 5 du CREDD prévoit notamment que l'employabilité doit être recherchée à travers une meilleure articulation entre la formation et l'emploi, laquelle doit passer par : (i) l'amélioration de la connaissance du marché de l'emploi ; (ii) le développement des offres de formation dans les filières porteuses ; (iii) le développement de l'esprit entrepreneurial et la mise en place d'incubateurs ; (iv) la mise en place d'un mécanisme de suivi de l'insertion socio-professionnelle des sortants et (v) l'intensification des stratégies de formation professionnelle des jeunes et des femmes dans des métiers non traditionnels et les filières porteuses.

Plusieurs politiques et stratégies sectorielles ont été développées dans le but de d'encadrer les actions menées dans les domaines de la création d'emplois au Mali, du soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) à l'inclusion financière et à la promotion des investissements.

- *La Politique Nationale de l'Emploi (PNE)*, adoptée par le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) en 2015, a pour objectifs : (i) d'améliorer les dispositifs d'intermédiation sur le marché du travail en prenant en compte les populations ; (ii) d'améliorer la formation professionnelle afin de correspondre davantage aux besoins quantitatifs et qualitatifs du marché du travail ; (iii) d'appuyer le système de réinsertion des migrants de retour. La PNE intègre explicitement la dimension migratoire^{xx} et reconnaît l'importance du soutien au développement de la formation professionnelle et technique dans le cadre de l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi. Le manque d'appropriation et le faible niveau de financement de la PNE par le gouvernement rendent difficile sa mise en œuvre et l'articulation entre les enjeux d'emploi et de formation professionnelle.

¹ CREDD Axe 3 : Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie. Dans le cadre de cet axe stratégique, les objectifs suivants sont visés : 1) créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive ; 2) Promouvoir un secteur agricole durable, moderne et compétitif et 3) Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois.

- *La Politique Nationale de Promotion des Investissements (PNPI)*, élaborée en 2017, constitue le cadre d'orientation stratégique des activités de l'Agence de Promotion des Investissements (API) relatives à la création et à la formalisation des entreprises. Les secteurs stratégiques dans lesquels les investissements sont encouragés sont l'agriculture, l'élevage, l'énergie et les nouvelles technologies^{xxi}. Le projet 'Environnement Propice à l'Entrepreneuriat de Croissance' (EPEC) mis en œuvre par la Banque mondiale¹, soutenait l'élaboration d'un cadre légal favorable au développement des start-ups. Ce 'Start-Up Act' visait à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes porteurs de projets innovants en soutenant une gestion administrative simplifiée et l'accès à un fonds d'amorçage pour start-ups^{xxii}. L'évolution du contexte politique a cependant stoppé les discussions en cours^{xxiii}.
- *La Stratégie nationale d'Inclusion Financière (SNIF)* a été élaborée en 2022, à la suite de la recommandation de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) encourageant ses Etats membres à développer des cadres normatifs dédiés. La SNIF 2022 comprend un plan d'action dont l'exécution est fixée pour la période 2022-2026^{xxiv}. Celui-ci a été élaboré par le ministère de l'Économie et des Finances, accompagné techniquement par la Coopération Suisse et l'UNCDF^{xxv}. L'un des objectifs recherchés est de faciliter l'accès au financement du plus grand nombre, y compris les groupes les plus vulnérables^{xxvi}. Cependant, la mise en œuvre du plan est confrontée au manque d'engagement financier et de suivi de la part des PTF^{xxvii}.

Le renforcement du secteur de la formation professionnelle et technique est un objectif transversal, figurant dans la plupart des cadres dédiés au développement économique et la création d'emplois (CREDD, PNE). Plusieurs cadres sectoriels spécifiquement dédiés ont également été développés :

- *La Politique nationale de la formation professionnelle (PNFP)* adoptée en juillet 2009, a été développée par le MEFP. Son objectif général est de développer les ressources humaines en vue d'une amélioration de la productivité et de la compétitivité^{xxviii}. Elle fixe notamment pour objectif la mise en adéquation de l'offre de formation avec les besoins du marché du travail. La PNFP ne s'intéresse pas à la migration de retour, mais reconnaît l'importance d'orienter la formation professionnelle pour répondre aux besoins du marché régional et sous-régional^{xxix}. En 2015, un plan d'action a été lancé au travers du *Programme Décennal de la formation professionnelle pour l'emploi* (PRODEFPE, 2015-2017)^{xxx}. L'évaluation du programme 2015-2017, réalisée en 2022, souligne d'importantes difficultés dans sa mise en œuvre, lesquelles concernent notamment le manque de financement du programme (lacune de 62 %), le manque d'accompagnement des bénéficiaires et une application effective limitée.
- *Le Programme décennal de développement de l'éducation et de la formation 2019-2028*^{xxxi} (PRODEC 2) ambitionne d'améliorer le niveau de scolarisation et la qualité de l'enseignement. En plus de l'éducation, il intègre un volet sur la formation technique et professionnelle visant notamment à multiplier par 20, à l'horizon 2025, les bénéficiaires de l'apprentissage de type dual^{xxxii}. Les fonds alloués à la formation professionnelle sont encore loin des besoins réels^{xxxiii}, soulignant le décalage entre les ambitions affichées et les moyens alloués. Ce PRODEC 2 a été développé par le ministère de l'Éducation Nationale alors que le PRODEFPE était toujours en cours. Le PRODEC 2 a repris certaines orientations stratégiques du PRODEFPE portant sur la formation professionnelle. Il entend s'appuyer sur la formation initiale, la formation par apprentissage de type dual, la formation continue, la formation qualifiante et la prise en compte des jeunes et adultes non scolarisés et déscolarisés^{xxxiv}.

¹ Voir FA#1 de la Banque Mondiale en annexe pour plus d'informations sur le programme Environnement Propice à l'Entrepreneuriat de Croissance (EPEC).

S'agissant plus particulièrement de la réintégration des migrants de retour, les cadres stratégiques de référence sont la Politique nationale de migration (PONAM) et les Procédures opérationnelles standard (POS) développées par l'OIM dans le cadre de l'IC UE-OIM.

- *La Politique nationale de migration (PONAM)*¹, adoptée en 2014, a donné lieu à deux plans d'action successifs (2015-2019 puis 2020-2024). L'axe stratégique 3 du plan en cours vise à 'favoriser une meilleure réinsertion des migrants de retour', notamment par l'amélioration des dispositifs d'information et d'accompagnement à la réinsertion professionnelle ainsi que par l'amélioration de l'accès aux mécanismes de financement et de garantie bancaire^{xxxv}. Pour autant, la mise en œuvre effective de la PONAM n'a pas été accompagnée d'efforts soutenus ; les défis identifiés concernent le manque de communication sur la politique et son plan d'action, la faible appropriation par les acteurs nationaux et la coordination limitée entre PTF^{xxxvi}.
- *Les procédures opérationnelles standard (POS)* encadrent et spécifient les rôles et responsabilités des différents acteurs gouvernementaux, de l'OIM et de ses partenaires impliqués dans l'assistance au retour et à la réintégration des migrants au Mali. Le grand nombre de cas traités par l'OIM a permis de tester plusieurs schémas pour la réintégration des migrants de retour pour arriver à une version modifiée en septembre 2021. Cet outil reste principalement utilisé par l'OIM et peu approprié par l'ensemble des acteurs institutionnels^{xxxvii}.

3.2. CADRE OPERATIONNEL : ACTEURS GOUVERNEMENTAUX ET MECANISMES DE COORDINATION

Si l'objectif de faire de l'emploi une cible centrale des politiques économiques globale et sectorielles milite en faveur d'un engagement de l'ensemble des ministères et institutions publiques, les mécanismes de coordination à l'œuvre au sein du gouvernement sont d'une efficacité limitée. Au sein du gouvernement, le MEFP jouit d'une position centrale dans la mise en œuvre des objectifs liés à la promotion de l'emploi et la réforme du secteur de la formation professionnelle et technique (FPT) mais ne dispose pas d'un mandat de chef de file à même d'impulser une mise en œuvre coordonnée et cohérente des politiques relevant de son mandat. S'agissant de la formation professionnelle et technique, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement Supérieur, le ministère chargé de la Promotion de la Femme, ou encore le ministère de l'Artisanat sont amenés à jouer des rôles clés. Bien que plusieurs protocoles d'accord et partenariats ont déjà été signés ou sont en voie de l'être dans le but de renforcer la coordination des actions, les échanges entre les départements en charge de la FPT au sein de ces différents ministères restent encore limités. De la même manière, les relations entretenues avec les ministères sectoriels (agriculture, élevage, développement rural), actifs dans les domaines de la FPT, l'entrepreneuriat ou le développement des filières porteuses, demeurent informelles et irrégulières.

Au sein même du MEFP, plusieurs structures disposent d'un mandat, aux contours souvent imprécis, en lien avec la FPT et la promotion de l'emploi des jeunes, entraînant chevauchements et duplications d'initiatives. Ainsi, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), l'APEJ, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) et l'Observatoire National de l'Emploi et la Formation (ONEF) sont tous trois amenés à réaliser des activités sur les filières porteuses et les opportunités d'emploi^{xxxviii}. Si ces études sont parfois menées en collaboration entre les différentes agences, un certain nombre ont lieu en parallèle et ne viennent pas alimenter un cadre de réflexion national commun. Les études menées par ces structures à la demande de PTF tendent à collecter des données pertinentes dans le cadre de programmations spécifiques qui, en l'absence de cadre fédérateur, ne sont pas centralisées et ne participent pas à la définition ou à la mise en œuvre d'une

¹ Le CREDD s'inscrit dans la lignée de la PONAM en mentionnant clairement les effets positifs que peut jouer la migration notamment par les apports de la diaspora (Objectif spécifique 5), et montre l'importance de lancer des activités pour favoriser une meilleure réintégration des migrants de retour.

stratégie nationale cohérente. L'ANPE et l'APEJ sont par ailleurs dotées de mandats similaires, assurant les formations entrepreneuriales et l'accompagnement vers l'auto-emploi, mais agissent en parallèle (section 3.3.) ; les PTF peuvent d'ailleurs faire appel à chacune des structures pour les mêmes activités, ce qui contribue à la duplication des efforts et au manque de spécialisation de ces agences.

A ce manque de lisibilité institutionnelle s'ajoute le manque d'efficacité des mécanismes de coordination et de concertation réunissant acteurs gouvernementaux et PTF. Le contexte politique malien, marqué par un coup d'État et la prise du pouvoir par une junte militaire, a grandement complexifié les relations avec les agences de développement, notamment bilatérales. Dans ce contexte, un certain nombre de PTF ont entrepris de développer des projets sans ancrage ministériel, ou s'appuyant sur un partenariat renforcé avec les collectivités territoriales. L'incapacité de l'État malien à jouer un rôle de coordination de l'aide au développement limite les espaces de coordination et crée des difficultés d'accès à l'information, lesquelles constituent des entraves fonctionnelles majeures aux activités^{xxix}. Avec le retrait des engagements français et l'interdiction des activités menées par des ONG financées par la France au Mali^{xl}, la confiance des PTF reste très fragile, conduisant à une adaptation des interventions au plus proche des groupes cibles¹.

Plusieurs PTF se concertent davantage pour coordonner leurs actions au niveau régional, notamment à Ségou, Sikasso, Koulikoro et Kayes. Dans la région de Ségou, un centre de ressources a été mis en place pour faciliter la coordination régionale des acteurs sur les questions de formation professionnelle et d'emploi, avec le soutien de LuxDev et de l'AFD. Ces centres de ressources permettent l'animation du dialogue sectoriel sur la formation professionnelle et viennent appuyer l'appropriation de ces mécanismes par les collectivités territoriales. Le succès de l'expérience menée à Ségou a conduit à sa réplication dans les régions de Sikasso, Koulikoro et Kayes. D'autres mécanismes de coordination déconcentrée existent avec les Comités Régionaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) et les Comités Locaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD). Ils ont pour mission de suivre et évaluer les appuis techniques, mais également de coordonner les actions de développement. Ils ne tiennent pas régulièrement leurs sessions et manquent pour l'instant de légitimité^{xli} mais pourraient jouer un rôle central pour répertorier les projets qui permettraient d'accueillir les migrants de retour. Aucune interaction avec les centres de ressources n'a été mentionnée lors des entretiens conduits. Une meilleure articulation de ces instances de coordination est nécessaire.

Un cadre national pour la réintégration des migrants (CNRM) au Mali est en train de voir le jour, sous l'impulsion du ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine (MMEIA) et de l'OIM. Il est prévu que celui-ci soit intégré au cadre national de concertation sur la migration², aux côtés d'un cadre national sur la protection. L'objectif du CNRM (dont la première réunion ne s'était pas encore tenue en décembre 2022) est d'assurer la mise en œuvre du plan d'action relatif aux activités de réintégration prévues par la PONAM à travers le renforcement de la coordination avec les acteurs actifs dans le domaine de la création d'emplois. Le défi à relever par cette structure est la maximisation des synergies d'actions entre le MMEIA et le MEFP et leurs structures techniques respectives. Il est en effet prévu que le CNRM dispose d'un secrétariat partagé entre le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM)³ et l'ONEF, soutenu par l'OIM. Un autre défi concerne le développement de mécanismes de référencement vers des acteurs du développement économique, dont les orientations ne sont pas précisées dans les termes de références du CNRM.

¹ Par exemple, le Fonds d'appui à la création d'entreprise par les jeunes (FACEJ) (financé par le Danemark) n'est rattaché à aucun ministère mais est reconnu pour son impact et son efficacité. Début 2022, la demande de départ de l'armée danoise par le Mali a crispé les relations sans pour autant remettre en cause leurs engagements. Une nouvelle phase démarrera courant 2023 cofinancé par le Danemark et les Pays-Bas.

² Le cadre national de concertation sur la migration est déjà existant, mais peu actif. Les changements politiques intervenus au Mali expliquent le manque d'appropriation.

³ Le CIGEM est un observatoire national des migrations qui a pour mission entre autres de mener des études et recherche dans le domaine de la migration, de contribuer au renforcement des capacités des acteurs intervenants dans la migration et contribuer à la création d'un meilleur cadre de concertation autour de la problématique migration et développement local.

3.3. ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DES MECANISMES D'INTERMEDIATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les mécanismes d'intermédiation existants, affaiblis par l'absence d'un système d'information du marché du travail (SIMT) performant, ne permettent pas de capter et de centraliser les offres et demandes d'emplois sur le territoire national, ni d'assurer un rôle de conseil et orientation efficace. Du point de vue institutionnel, l'orientation des demandeurs d'emploi, et des migrants de retour en particulier, demeure encore fragmentée entre différentes structures et initiatives lesquelles ne sont pas encore en mesure de pleinement remplir leurs mandats respectifs.

Cette situation rend la réintégration des migrants de retour tributaire de la programmation de l'OIM et des quelques partenariats mis en place dans le cadre de l'IC UE-OIM. Les mécanismes de conseil et d'orientation disponibles sont fragmentés entre plusieurs organismes, expliquant ainsi un chevauchement dans les possibilités d'orientation. Certaines organisations du secteur privé offrent des perspectives mais n'ont pas encore été sollicitées et associées pour élargir les opportunités d'orientation et de prise en charge des migrants de retour. Enfin, il n'existe pas encore de structures nationales à même d'assurer la prise en charge, l'orientation et le référencement d'un nombre élevé de migrants de retour vers les structures publiques ou privées et les programmes d'appui au développement économique.

3.3.1. ROLE DU SECTEUR PUBLIC DANS L'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Deux structures publiques d'intermédiation sur le marché du travail sont dotées de mandats similaires et agissent en parallèle. Il s'agit de l'ANPE et de l'APEJ. L'ANPE a la charge de l'intermédiation et du rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi. Elle joue un rôle pour l'information sur le marché du travail de tous les demandeurs d'emploi ainsi que dans le cadre de l'appui à l'auto-emploi. L'APEJ contribue au développement de l'employabilité des jeunes par l'accès à des stages et le soutien à l'insertion professionnelle par l'entrepreneuriat. La cible est plus limitée et concerne les jeunes de 18 à 40 ans.

L'ANPE est placée sous la tutelle du MEFP et est chargée des missions suivantes^{xliii} :

- Procéder à la prospection et à la collecte des offres d'emploi auprès des employeurs ainsi qu'à la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi ;
- Assurer l'accueil, l'information et l'orientation de demandeurs d'emploi ;
- Promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs ;
- Réaliser les études sur l'emploi et la formation professionnelle ;
- Concourir à la mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion.

L'ANPE dispose d'une couverture géographique nationale à travers la présence d'agences dans toutes les régions du pays mais ses capacités réelles d'intermédiation sur le marché du travail demeurent limitées en raison des faibles ressources dont elle dispose. L'ANPE dispose en effet de directions régionales dans chacune des régions et de conseillers dans les bassins d'emplois les plus dynamiques. Les conseillers restent cependant peu nombreux et faiblement équipés, et les services proposés encore fortement centralisés au niveau de la direction générale à Bamako. A l'heure actuelle, les directions régionales enregistrent les offres puis les partagent au niveau de la direction générale. Elles sont ensuite publiées sur le site internet, mais celui-ci ne dispose pas de moteur de recherche pour intégrer des critères d'analyse des offres. L'ANPE est en phase de test d'un outil (Baara ANPE) qui permettrait un partage et une mise à jour régulière et automatique de l'information au niveau des agences régionales, mais qui nécessite d'être amélioré et développé sur l'ensemble du territoire. Les liens entre l'ANPE et le secteur privé restent également à améliorer, les entreprises préférant souvent recourir aux services de placement privés.

L'ANPE est fortement engagée dans la prise en compte des besoins des migrants en général et notamment des migrants de retour. Elle dispose depuis 2012 d'une direction en charge des questions de migration professionnelle. Dans chaque région, des conseillers emplois ont été identifiés et formés à la préparation avant le départ, l'accompagnement lors de la migration professionnelle et l'accompagnement à l'insertion au retour. Toutefois, ces conseillers sont en nombre insuffisant (un par direction) et sont surtout compétents dans les cas de placement de Maliens à l'étranger. Dans le cadre du dispositif d'accompagnement au retour et à la réintégration mis en place par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)¹, l'ANPE participe au processus de sélection sans être impliquée dans l'offre d'accompagnement. L'offre de services de l'ANPE pour l'accompagnement des migrants de retour pourrait être développée et les capacités de ses conseillers renforcées pour une meilleure prise en charge locale des cas de migrants de retour.

Enfin, les centres de perfectionnement et de reconversion (CPR) gérés par l'ANPE sont présents sur l'ensemble du territoire et pourraient être adaptés aux migrants de retour. A travers ces espaces, l'ANPE dispense des formations à l'entrepreneuriat et des formations professionnelles métiers afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la reconversion des demandeurs d'emplois. Ces formations sont destinées à des employés ou des jeunes disposant d'un certain niveau d'études et visent à renforcer leurs compétences pour faciliter leur accès au marché de l'emploi ou leur reconversion. Il existe six centres opérationnels, présents en région et proposant ces formations. L'Atelier École Kayes (AEK – FP#7) évolue de manière indépendante, mais a été géré un certain temps par l'ANPE et des liens de coopération perdurent.

À côté des activités de l'ANPE, l'APEJ propose également un accompagnement des jeunes à l'entrepreneuriat. Encadré par le « programme emploi jeune » (PEJ), l'APEJ joue un rôle central dans l'orientation, l'information, et la formation des jeunes vers l'entrepreneuriat. Le PEJ s'articule autour de 1) l'amélioration de l'employabilité des jeunes par des stages et l'accès aux travaux HIMO ; 2) le développement de l'esprit entrepreneurial par la formation et 3) le renforcement du dispositif d'accès aux financements.

Pour réaliser ses missions, l'APEJ dispose de bureaux dans toutes les régions du Mali. À cela s'ajoute un dispositif pour orienter les jeunes via des cellules « Emploi Orientation Jeunesse », (Focus Box 1) situées dans cinq régions (Bamako, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou).

Focus Box 1 : Cellules 'Emploi, Orientation Jeunesse' (EOJ)

Les EOJ sont animées par des conseillers emploi qui informent les jeunes sur les possibilités de formation et sur les opportunités d'emploi et d'auto-emploi au niveau local. Une version en ligne est maintenant accessible, proposant des offres d'emplois ainsi que des informations pratiques pour postuler.

Ces EOJ ont été développées à partir de 2015, avec l'aide de Coopération Suisse et le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle (FAFP), mis en œuvre par Swisscontact. Elles ont été intégrées à l'APEJ pour devenir les points d'entrée décentralisés dans l'orientation des jeunes vers l'entrepreneuriat. Les EOJ sont localisés au sein des chefs-lieux de régions, mais leurs services ne sont pas encore accessibles au niveau des cercles et des collectivités territoriales^{xliii}. Pour répondre à cette problématique, la digitalisation des services des EOJ est en phase pilote à Bamako et à Sikasso. Un autre défi des EOJ concerne la capacité des conseillers d'orientation à proposer des services de qualité et en temps réel^{xliiv}.

¹ Les étrangers souhaitant retourner dans leur pays d'origine peuvent demander l'aide de l'OFII. L'OFII organise le retour dans le pays d'origine (frais de voyage, aide financière, soutien administratif pour la préparation du voyage). En plus de l'aide au retour, l'OFII propose une aide à la réinsertion selon les besoins (aide à l'installation, à la recherche d'emploi ou à la création d'entreprise).

Au niveau des centres de formation professionnelle (CFP), des bureaux de liaison avec les entreprises se mettent en place pour rapprocher le secteur privé de la formation. Sous l'impulsion de LuxDev, des Bureaux de Liaison École-Entreprise (BLEE) existent au sein de certains CFP, avec pour mandat d'orienter et suivre les apprenants. Ils ont notamment pour objectif d'assister les apprenants dans leur recherche d'emploi post-formation et de nouer des conventions de partenariat avec des entreprises afin d'y recommander des apprenants en stage. Le MEFP souhaite généraliser et opérationnaliser ces bureaux dans tous les CFP afin d'améliorer l'implication du secteur privé dans la formation professionnelle^{xlv}. Des accords sont signés avec des groupements professionnels et certaines écoles. C'est le cas du CFP de Sénou qui a signé un accord avec l'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali (OPECOM) identifié comme un secteur porteur dans de nombreuses régions du Mali.

D'autres structures peuvent être sollicitées lors de projets spécifiques menés par certains PTF pour des mécanismes de formation et d'insertion sur le marché de l'emploi. Comme cela a été fait dans le cadre du projet Archipelago, l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (APCMM) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) ont été associées pour faciliter l'identification de filières, la mise en place de formations et l'accompagnement des jeunes formés. Dans le domaine de l'agriculture et l'élevage, les faïtières d'organisations paysannes (Coordination Nationale des Organisations Paysannes – CNOP, AOPP, FEBEVIM), les chambres d'agriculture et leur faïtières (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali – APCAM) sont aussi sollicitées pour faciliter la mise en relation entre les demandeurs d'emploi, formations et opportunités d'emploi.

3.3.2. ROLE DU SECTEUR PRIVE DANS L'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Au Mali, il existe des bureaux de placement et des agences d'intérim qui sont sollicités par les grandes entreprises privées, les ONG et des agences publiques. Ces bureaux sont souvent considérés comme plus efficaces que l'ANPE et orientés vers des profils de haut niveau, bien qu'ils puissent également être amenés à recruter des profils plus techniques (agent de sécurité, cuisinier, plombier, menuisier, etc.). Évoluant dans un espace géographique limité, ils sont basés à Bamako et offrent leurs services aux entreprises, elles-mêmes basées à Bamako. Depuis 2006, la confédération nationale des bureaux d'emploi du Mali (CONABEM) regroupe une dizaine d'agences de placement et facilite la collaboration avec l'ANPE. Dans les faits, celle-ci gagnerait à être renforcée.

Dans le cadre de l'IC UE-OIM, aucun contact n'a été pris avec les cabinets de recrutement et de placement privé. Les bureaux de placement comme RMO (FP#28) ou SAER Emploi (FP#30) disposent pourtant de réseaux étendus avec le secteur privé et pourraient faciliter l'analyse des compétences des migrants de retour. Ils peuvent également jouer un rôle dans l'élaboration du processus de recrutement de l'entreprise (écriture de la fiche de poste, publication et sélection), la réalisation de l'évaluation des compétences et l'accompagnement de l'intégration de la personne. Pour les demandeurs d'emploi, l'accès à leurs services est gratuit et nécessite seulement d'avoir accès à un ordinateur pour effectuer l'enregistrement du profil.

3.3.3. MECANISMES D'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU FFU

Le principal mécanisme d'orientation des migrants de retour mis en place sur financements FFU a été développé dans le cadre de l'IC UE-OIM. En octobre 2022, près de 30 500 Maliens de retour avaient bénéficié de l'ARVR fournie par l'OIM, un chiffre bien plus élevé que la cible initiale. L'ARVR se décompose en plusieurs étapes, définies par les POS élaborées en 2018 et mises à jour en septembre 2021. Ce processus de conseil et d'orientation a d'abord été centralisé à Bamako et plus récemment, l'OIM a testé ce mécanisme en région. Compte tenu du nombre important de migrants de retour accompagnés, les enjeux opérationnels d'orientation ont été multiples.

- **La période d'attente dans le pays de transit vers le Mali n'est pas valorisée.** Dans les centres de transit, les migrants de retour peuvent attendre jusqu'à deux mois avant d'être pris en charge. Ce temps gagnerait à être mieux mis à profit pour entamer les démarches de référencement. L'OIM Mali a, en cours de programme, développé des vidéos à destination des migrants en attente du retour au Mali, présentant les différents parcours de réintégration disponibles à leur arrivée. En plus d'un accompagnement à la pré-orientation faisant suite à ces vidéos, des formations sur les compétences de vie pourraient être proposées¹.
- **Le temps d'attente entre l'entretien d'orientation initial et le démarrage d'une formation professionnelle ou la réception d'un soutien financier est perçu comme trop long.** La diversification des partenariats avec de nombreux centres de formation professionnelle (notamment en région) entreprise par l'OIM Mali a toutefois permis une absorption plus rapide des nombreux bénéficiaires en attente de prise en charge. Pour autant, les sessions de formation ne démarrent que lorsque le minimum d'apprenants est atteint, ce qui induit certains délais et ne permet pas toujours de répondre aux besoins immédiats pour les migrants de retour de lancer une activité génératrice de revenus.
- **La durée des formations et le suivi des migrants de retour ne permettent pas d'inscrire les projets d'auto-emploi dans la durée.** Les formations proposées, qui ne durent en général pas plus de trois mois, permettent d'acquérir certaines compétences, mais celles-ci doivent être renforcées par la pratique et le suivi au démarrage de l'activité. Le suivi des bénéficiaires est resté limité, rendant la durabilité des projets incertaine.

Seuls les migrants de retour ayant bénéficié d'un RVA sont éligibles à l'assistance à la réintégration, excluant de fait un nombre significatif d'entre eux. Ceci inclut les migrants de retour ayant été expulsés aux frontières, ou revenus par leurs propres moyens. Ces derniers sont souvent difficiles à identifier et il n'existe à l'heure actuelle pas de mécanisme d'orientation et de coordination des actions en leur faveur.

Focus Box 2 : Opportunités d'actions relatives à gouvernance de la réintégration

Opportunités d'actions liées à la prise en charge et à l'orientation des migrants de retour

- Une révision des POS relatives à l'ARVR au Mali pourrait permettre de préciser davantage les responsabilités que pourraient jouer les autorités nationales impliquées dans les secteurs de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de la formation professionnelle dans l'orientation et l'accompagnement à la réintégration des migrants de retour. Il s'agit, en particulier, de clarifier les rôles, compétences et responsabilités des directions techniques du MEFP (ANPE, APEJ, ONEF et FAFPA) en matière de prise en charge des migrants de retour, notamment dans le cadre de la Commission emploi et formation professionnelle. Les POS devraient par la suite être mieux partagées, assimilées et connues par l'ensemble des acteurs impliqués.
- La mise en place d'un dialogue entre le CNRM, les institutions publiques et les PTF impliqués dans la promotion de l'emploi des jeunes et le renforcement de la FPT devrait être encouragée. Une coopération renforcée entre les acteurs traditionnels de la migration et les acteurs du développement économique permettrait de traiter, de manière plus opérationnelle, à la fois des thématiques de prévention de la migration irrégulière – par le développement des opportunités d'emploi dans les principales zones de départ – et de la réintégration de migrants de retour qui se trouvent dans ces mêmes zones.

¹ Les compétences de vie sont utiles aussi bien pour améliorer l'employabilité de ces personnes que pour améliorer leur processus de retour et réintégration. Les compétences de vies incluent la résolution des problèmes, la prise de décision, la négociation, la communication, la participation, le respect de la diversité, la coopération.

- La mise en place d'une plateforme de coordination des PTF intervenant dans les secteurs de la création d'emploi, de l'entrepreneuriat et de la FPT pourrait être encouragée, notamment en vue de permettre la centralisation de l'ensemble des opportunités rendues disponibles par les PTF en faveur des jeunes et des migrants de retour en particulier (section 4). Ces informations devraient ensuite être partagées avec l'ANPE et les EOJ, afin de les assister dans leur mandat d'orientation des jeunes.
- Afin de gagner du temps à l'arrivée, il semblerait opportun de lancer les procédures de référencement dès le séjour en centre de transit, dans lesquels les migrants séjournent parfois plusieurs mois, avant le retour au pays d'origine.

Opportunités d'actions liées au renforcement de la gouvernance du marché de l'emploi

- Une révision de la PNFP pourrait être encouragée et permettrait de promouvoir une vision d'ensemble des besoins du secteur et une meilleure coordination entre les différents ministères œuvrant dans le secteur de la FPT. Un soutien au MEFP pourrait être considéré afin de renforcer ses capacités de coordination pour faire face à l'ampleur de ses attributions.
- L'adoption d'un nouveau plan d'actions pour la PNE constitue une priorité. L'UE pourrait soutenir politiquement et techniquement le développement de ce nouveau plan, en adéquation avec les orientations de la PNFP, avec des indicateurs précis et un budget dédié afin de garantir son caractère opérationnel.
- Les mécanismes d'intermédiation actuels sur le marché de l'emploi (ANPE, APEJ, EOJ) devraient également être soutenus à travers un renforcement de leurs capacités humaines, financières et techniques afin que ces structures puissent remplir efficacement leur mandat, à la fois en faveur des jeunes et des migrants de retour. En particulier, un soutien au recrutement et à la formation de conseillers, à la mise en place de bases de données adaptées, ainsi qu'au renforcement de leur présence en région pourraient être envisagés. La recherche de synergies, voire une mutualisation, des activités de l'ANPE et des EOJ pourrait notamment être encouragée.
- Enfin, les cadres de concertation entre PTF et acteurs gouvernementaux en lien avec l'entrepreneuriat, l'accès à la microfinance, la formation ou le soutien au secteur privé devraient être significativement renforcés, à travers l'identification de chefs de file, l'échange régulier d'informations et la mise en œuvre de stratégies opérationnelles communes.

4. ANALYSE ET CARTOGRAPHIE DES ACTEURS CLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA REINTEGRATION

4.1. FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

Au niveau national, la gestion de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) est partagée entre le ministère de l'Éducation Nationale et le MEFP, mais le manque de collaboration entre ces deux ministères tend à créer deux voies artificiellement séparées.

- L'enseignement technique et professionnel relève du ministère de l'Éducation Nationale. Il s'appuie sur les Instituts de Formation Professionnelle (IFP) en charge des formations initiales, sanctionnées par des Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP) et Brevets Techniques (BT). Ces formations sont destinées aux jeunes de moins de 18 ans mais des cursus de courte durée sanctionnés d'une attestation sont également proposés aux jeunes âgés de 18 à 40 ans, sans qualification et sans emploi.
- Le MEFP a la charge de la formation professionnelle. Les CFP accueillent tous les élèves déscolarisés et non-scolarisés. Les apprenants obtiennent des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) et des Certificats de Compétence Professionnelle (CCP).

Au niveau décentralisé, les orientations stratégiques relatives à la FPT sont mises en œuvre par les collectivités territoriales qui manquent de capacités. Faisant suite à deux décrets pris en 2017¹ et 2019², les Conseils Régionaux sont chargés d'élaborer et de mettre en œuvre leur Schéma Directeur Régional de la Formation Professionnelle. Ces schémas directeurs proposent une analyse du secteur de la FPT et de l'emploi pour la région ainsi que l'identification des filières porteuses et des formations retenues servant de cadre aux CFP publics et privés. Les Conseils Régionaux ont la responsabilité de la construction, de l'équipement et de la gestion des établissements de formation professionnelle^{xlvi}. Cependant, le manque de compétences au niveau des collectivités territoriales rend difficile une appropriation des outils existants et l'implication des services techniques du MEFP demeure limitée. Enfin, le développement et la mise en œuvre des Schémas Directeurs de la Formation Professionnelle par les collectivités territoriales et les services techniques déconcentrés ne s'inscrivent pas dans le cadre du PRODEFPE,^{xlvii} ce qui peut poser des problèmes de cohérence des initiatives.

Le secteur de la FPT est par ailleurs confronté à une situation de sous-financement chronique, en décalage avec les objectifs de développement du capital humain du pays. Les financements nationaux alloués aux secteurs de la FPT et à la promotion de l'emploi demeurent faibles, le budget du MEFP représentant moins de 1 % du budget de l'État^{xlviii}. Par ailleurs, le sous-financement du secteur a été amplifié par la suppression, fin 2018, des deux principales taxes dédiées à la formation professionnelle et à l'emploi (TFP et TEJ)³, qui étaient reversées en majeure partie au FAFPA et à l'APEJ. Si le développement de l'offre de formation par des acteurs privés permet de pallier le manque d'infrastructures publiques (il existe aujourd'hui 18 CFP publics et plus de 300 centres privés au Mali), la diminution du budget du FAFPA impacte aussi les CFP privés.

¹ Décret de 2017 transférant l'emploi et la formation professionnelle aux collectivités.

² Décret de 2019 sur les modalités de transfert des services déconcentrés de l'État aux collectivités relevant de leur domaine de compétences.

³ La Taxe de Formation Professionnelle (TFP) permettait de financer la formation continue mise en œuvre par le FAFPA. Par cette TFP, le FAFPA a permis la collaboration et l'habilitation de 341 centres de formations habilités (principalement des centres privés). La Taxe Emploi Jeune (TEJ) facilitait le financement des stages d'insertion gérés par l'APEJ. Cette activité est au cœur du fonctionnement de l'APEJ.

En raison de ces dysfonctionnements, le système de l'EFTP au Mali souffre de faiblesses structurelles et financières ne permettant de garantir ni une formation de qualité, ni une insertion professionnelle durable et réussie. Les CFP sont confrontés aux enjeux suivants^{xlix} :

- Faible adéquation quantitative et qualitative des formations par rapport aux besoins socio-économiques ;
- Faible maîtrise des besoins en qualification ;
- Difficile insertion des diplômés ;
- Faible maîtrise de l'ingénierie de formation basée sur les compétences ;
- Implication trop limitée du secteur privé dans l'organisation de l'offre de formation ;
- Financement insuffisant et peu diversifié de l'EFTP ;
- Répartition géographique de l'offre de formation insuffisante ;
- Faible capacité pour la mise en œuvre d'une gouvernance partenariale (multi-acteurs et multi-niveaux) du dispositif de l'EFTP.

L'accompagnement des diplômés dans le cadre de leur intégration sur le marché de l'emploi est encore insuffisant en dépit des efforts récemment entrepris visant le suivi et l'insertion post-formation. En théorie, l'ensemble des CFP sont équipés d'une cellule en charge de l'insertion^l. Dans la pratique, ces cellules peuvent prendre différentes formes et ne rentrent que très rarement en contact avec les entreprises et leur vocation « insertion professionnelle et création d'emplois » n'est pas suffisamment affirmée. D'après une étude de 2020^{li}, seulement 6 % des CFP développent des partenariats avec des entreprises, 4 % apportent des appuis-conseils à leurs apprenants sortants pour se positionner sur le marché de l'emploi à travers leur Cellule d'Insertion et 86 % des entreprises privées enquêtées du secteur formel pensent que les formations dispensées sont de faible qualité.

La faiblesse de l'offre de formation publique est en partie compensée par l'implication croissante des PTF dans le développement de formations à la carte visant à répondre aux besoins de groupes spécifiques. Quatre principaux dispositifs de formation sont dispensés : l'apprentissage dual, l'apprentissage modulaire, la formation tutorée et la formation par unité mobile. Ces dispositifs donnent une grande place à la pratique (80 %), adaptée aux attentes de la plupart des migrants de retour, mais se déploient dans le cadre de formations de longue durée. Compte tenu des contraintes liées aux demandes des PTF qui privilégient les formations de courte durée pour des débouchés à brève échéance, les *curricula* sont modifiés 'à la carte'. Ces cycles de formation développés à la demande des PTF devraient être standardisés et mieux harmonisés au niveau de la Direction nationale de la formation professionnelle (DNFP) pour cibler les groupes les plus vulnérables et les migrants de retour.

4.1.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR PAR LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Les CFP localisés dans les principales régions de retour et bénéficiant d'un soutien matériel et financier de la part de PTF pourraient constituer des partenaires privilégiés dans le cadre de la réintégration des migrants de retour (Tableau 1). Plusieurs de ces centres ont noué des partenariats avec l'OIM (CFP Missabougou, ECICA, IFPI, Atelier école de Kayes – AEK) dont il serait opportun de pérenniser les modalités au-delà de l'IC UE-OIM. En plus de l'offre de formation technique et professionnelle, l'OIM a mis en place un suivi personnalisé et un appui psychosocial dans le CFP de Missabougou. Cette expérience a été reconnue comme positive pour les migrants de retour identifiés comme vulnérables.

Tableau 1 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

| Organisation | PTF/bailleurs | Axes d'intervention | Zones géographiques |
|--|--|---|---------------------|
| CFP de Missabougou (FP#1) | MEFP, OIM, GIZ (PAPSE) | Alphabétisation, mécanique auto, construction-métallique, menuiserie-bois, coupe couture, électricité – bâtiment, plomberie-sanitaire, maçonnerie, teinture, transformation agro-alimentaire, froid – climatisation, électronique, coiffure-esthétique, réparation des engins à deux roues, aviculture, maraîchage, pisciculture. | Bamako |
| CFP de Sénou (FP#2) | MEFP, GIZ et AFD | Construction métallique, menuiserie bois, peinture bâtiment, plomberie sanitaire, chaudronnerie, électricité bâtiment, carrelage/pavage, décoration, maçonnerie, Froid/climatisation, Maintenance d'engins lourds. | Bamako |
| ECICA (FP#3) | Ministère de l'Éducation Nationale, OIM | Carrelage, menuiserie métallique, menuiserie-bois, coupe couture, électricité – bâtiment, plomberie-sanitaire, maçonnerie, teinture, embouche bovine et ovine, froid – climatisation, maintenance électronique, commerce et distribution, saponification, menuiserie aluminium, peinture, pose de pavé. | Bamako |
| Centre Père Michel (FP#4) | ENGIM, AECID | Alphabétisation, électricité bâtiment, mécanique automobile, construction métallique. | Bamako |
| Institut de Formation Professionnelle Industrielle de Kayes (IFPI) (FP#5) | Conseil régional, Banque mondiale, OIM, secteur minier (mines de Kalé et de Goukoto), APEJ | Maçonnerie, mécanique auto et moto, froid-climatisation, électricité bâtiment, construction métallique, plomberie sanitaire, mécanique générale adaptée, maintenance industrielle, maintenance engins lourds de chantier, électroménager et chef de chantier-bâtiments | Kayes |
| Institut de formation professionnelle Tertiaire de Kayes (IFPT) (FP#6) | Conseil régional | Comptabilité classique et modulaire, secrétariat de direction classique et modulaire, hôtellerie et tourisme | Kayes |

| | | | |
|--|---|--|-------|
| Atelier Ecole de Kayes (FP#7) | OFII, BIT, OIM, Conseil Régional, ANPE, FAFPA, APCMM et IFPI | Construction métallique, électricité générale, panneaux solaires, groupes électrogènes et sécurité mécanique, groupes motopompes, électricité bâtiment, pompes électriques, micro-réseau et sécurité électrique, comportement et réseau conduite de tracteur, techniques culturales, maraichage, embouche bovine et ovine et gestion | Kayes |
| Centre de formation agro-pastoral de Kayes (FP#8) | Conseil régional, ANPE, GRDR, SNV, OIM, GIZ | Transformation agro, élevage, maraichage, compostage, biopesticide, savonnerie, pisciculture, embouche, agroforesterie | Kayes |
| CFP de Markala (FP#9) | AFD, GRDR, OIM, GIZ, Conseil regional, APEJ, FAFPA, PROCEJ, OFII, BIT | Filière transformation des produits agricoles, Maintenance, Entretien et réparation des équipements agricoles, Gestion de l'eau et de l'irrigation | Ségou |

4.1.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Il existe une opportunité pour l'UE de venir appuyer le secteur de la FPT en coordonnant plus étroitement ses actions avec celles des autres acteurs du secteur. Plusieurs programmes intervenant sur le renforcement de la formation professionnelle ont été identifiés. Les programmes de LuxDev et de l'AFD couvrent les régions de Sikasso et Ségou, mais avec la suspension des activités de l'AFD, l'UE pourrait envisager de soutenir les activités lancées par l'AFD depuis 2016 portant sur la réhabilitation de deux CFP et accompagner le volet d'insertion en impliquant le secteur privé. Le futur programme de la Coopération Suisse¹ (FA#11) se déploiera dans les régions de Mopti, Tombouctou et Sikasso. Les régions de Kayes et de Gao, zones significatives de départ, ne bénéficient par conséquent, à l'heure actuelle, d'aucun programme d'appui à la FPT. L'UE pourrait orienter ses activités sur ces deux régions en supportant les mécanismes d'orientation et d'accompagnement au sein des CFP et en améliorant les mécanismes de coordination entre les PTF.

L'implication du secteur privé est de plus en plus prise en compte par les actions en cours et à venir et l'UE pourrait s'orienter sur le développement de ces partenariats avec le secteur privé. Comme le montre le Fonds pour la Formation Professionnelle (FFP) lancé par le Danemark, l'implication du secteur privé dans la FPT est stimulée par des projets menés en collaboration entre des CFP et des entreprises². Le futur programme de la Coopération Suisse dispose d'un axe portant sur l'accompagnement de réformes institutionnelles favorables à l'implication du secteur privé dans la FPT. Cette implication du secteur privé est encouragée aussi bien pour la définition des *curricula*, la mise en

¹ Celui-ci sera organisé autour de 3 axes. Le premier axe portera sur l'engagement du secteur privé dans la formation professionnelle dans le cadre de la gestion décentralisée de la formation professionnelle. Le deuxième axe portera sur le renforcement des capacités du ministère pour faciliter l'implication du secteur privée au niveau central et décentralisé. Le troisième axe visera à renforcer l'appui à la création d'entreprise et d'accès au financement.

² Trois projets ont déjà été lancés. Un premier projet avec la SONATAM (société Nationale du Tabac) a été lancé pour que les ingénieurs recrutés soient mis à niveau par une alternance avec un centre de formation. Deux centres de formations, l'un en hôtellerie et l'autre en métallurgie ont été financés pour développer des cursus de formations virtuelles.

œuvre, la participation et la contribution financière. Tout en veillant à faciliter la coordination avec les programmes cités, l'UE pourrait chercher à améliorer la participation du secteur privé dans la construction de *curricula* et le suivi des formations dont bénéficient les migrants de retour.

Il existe également plusieurs programmes de renforcement de la FPT dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. C'est le cas des programmes mis en œuvre par LuxDev (MLI/026) et par la FIDA (FIER). L'approche de la formation professionnelle dans le secteur agricole pourrait s'inspirer des expériences menées au Niger avec les SIFA que souhaiterait lancer Swisscontact au Maliⁱⁱⁱ. Par ailleurs, la GIZ, à travers le programme PAPSE, a mis en place des modules de formations itinérantes à destination des personnes déplacées et des groupes vulnérables (secteur sylvo-agro-pastoral). Ce modèle pourrait être particulièrement pertinent pour atteindre les migrants de retour dans les zones les plus reculées et/ou difficiles d'accès.

Tableau 2 : Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de la formation professionnelle avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagé

| Structure | Projet | Zones géographiques | Statut des projets |
|--|--|------------------------------------|---------------------------|
| AFD (FA#3) | Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation professionnelle (ACEFOR) | Sikasso et Ségou | 2016 – 2024 (suspendu) |
| LuxDev (FA#5) | Formation et insertion professionnelle (MLI/022 et synergie avec MLI/021 et MLI/026) | Ségou et Sikasso | 2016 -2024 |
| AECID (FA#6) | Appui à la formation professionnelle | Bamako | 2023 - |
| Coopération Danoise – DANIDA (FA#7) | Fonds pour la Formation Professionnelle (FFP) | Bamako et Koulikoro | 2021 - 2023 |
| FIDA (FA#8) | Projet de formation professionnelle, insertion et appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER) | Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou | 2013-2022 (en clôture) |
| Coopération Suisse (FA#11) | Programme Formation Professionnelle | Sikasso, Mopti et Tombouctou | 2023 – 2028 (à venir) |

Focus Box 3 : Opportunités d'actions dans le secteur de la formation professionnelle

Opportunités d'action en soutien à la réintégration des migrants de retour

L'UE pourrait envisager de :

- Poursuivre et renforcer le soutien aux CFP dans les principales zones de retour. Afin que ceux-ci puissent proposer des parcours de formation de qualité, l'UE pourrait soutenir la formation des formateurs, financer la rénovation d'infrastructures quand cela est nécessaire et participer à l'acquisition du matériel pédagogique (souvent insuffisant).

- Soutenir, au sein de ces centres, les cellules d'insertion ou BLEE pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes et des migrants de retour vers le marché de l'emploi, à travers, notamment, une plus grande implication du secteur privé tout au long du processus (dès l'orientation et jusqu'à l'installation en fin de formation).
- Développer des programmes de formation mobile qui s'inscrivent dans le cadre de la DNFP. En effet, la GIZ (via le programme PAPSE) expérimente déjà ce mécanisme. Ces unités de formation mobiles pourraient être développées en synergie avec la DNFP et la GIZ dans des régions de retour isolées et dépourvues de centres de formation.

Opportunités d'actions en soutien au renforcement du secteur

- L'UE gagnerait à s'inscrire dans la continuité des programmes portés et financés par les autres PTF dans le secteur de la FPT en veillant à ce que les besoins spécifiques des migrants de retour soient pris en compte. Plusieurs programmes ont cherché à répondre aux problématiques liées à l'insertion sur le marché de l'emploi, notamment à travers la mise en place des BLEE au sein des CFP. Pour aller plus loin dans ce sens, des modules de formations à l'entrepreneuriat ou l'installation d'incubateurs au sein des CFP pourraient être soutenus par l'UE. Ceci participerait au renforcement des liens avec le marché du travail pour l'ensemble des apprenants, y compris les migrants de retour.
- Un soutien au futur CNRM permettrait d'intégrer la problématique des migrants de retour dans les orientations stratégiques de la formation professionnelle. Pour cela, les relations entre le MMEIA et le MEFP devraient être renforcées. L'UE pourrait appuyer la dynamisation de ce mécanisme de coordination en veillant à ce que les actions s'intègrent bien dans le cadre stratégique de la formation professionnelle et que les besoins spécifiques des migrants de retour soient intégrés dans les orientations du MEFP.
- L'UE pourrait envisager de soutenir le développement du nouveau PRODEFPE en veillant à une adéquation des actions proposées et des financements existants et mobilisables. Un accent devrait être mis sur les mécanismes d'orientation des apprenants du démarrage de la formation à l'insertion professionnelle.
- Enfin, il serait opportun de renforcer les mécanismes existants de coordination et de suivi-évaluation des actions au niveau déconcentré. Dans cette perspective, les Comités Régionaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) dans les régions de départ pourraient être appuyés techniquement dans la réalisation de leurs activités pour assurer une meilleure coordination entre les bailleurs.

4.2. ENTREPRENEURIAT, AUTO-EMPLOI ET SERVICES FINANCIERS

4.2.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

Compte tenu de la faiblesse du secteur privé, le secteur de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi offrent les meilleures perspectives de réintégration en faveur des migrants de retour. Près de la moitié des entreprises au Mali sont des petites et moyennes entreprises (PME) non formalisées et 90 % des emplois disponibles s'inscrivent dans le cadre du secteur informel^{liii}. Par ailleurs, environ un ménage sur six dispose d'une exploitation familiale, générant 280 000 emplois à plein temps et 445 000 à temps partiel^{liiv}. L'auto-emploi et l'entrepreneuriat constituent ainsi les débouchés les plus importants pour le nombre croissant de jeunes actifs arrivant chaque année sur le marché du travail. Dans ce contexte, renforcer l'écosystème entrepreneurial naissant, ainsi que l'accès aux services financiers,

constitue une priorité dans la perspective d'une réponse au chômage des jeunes et à la mise en place de parcours de réintégration en faveur des migrants de retour.

Le secteur le plus dynamique en termes d'emploi et de recettes pour le Mali est l'agro-business. L'agriculture représente 40 % du PIB et 58 % des emplois directs et indirects de la population en âge de travailler, et fait vivre 11 millions de Maliens^{lv}. Les réseaux d'organisations paysannes et d'éleveurs, qui prennent de multiples formes et sont structurées par filière, jouent un rôle de plus en plus actif au profit de leurs membres, dans la gestion des filières agricoles^{lvi}. Des opportunités ont été soulignées sur certaines chaînes de valeur (fonio, sésame, soja, coton, bétail et mangue) où les PTF accompagnent la mise en œuvre de l'axe 3 du CREDD. Les investissements sur ces chaînes de valeur peuvent permettre la création d'emplois de qualité, mais le secteur reste contraint par un manque de coordination institutionnelle et de faibles capacités, une difficulté d'accès au financement et un manque d'équipement du secteur pour faire face aux effets du changement climatique.

L'intervention des PTF et de certaines entreprises a contribué à renforcer le secteur, notamment à travers l'appui à la création d'un réseau d'incubateurs locaux, mais celui-ci demeure encore récent et fragile. L'apparition des incubateurs au Mali est récente : elle date de 2015 avec la création de Donilab. Dans le cadre du projet 'Environnement propice à l'entrepreneuriat de croissance' (EPEC), mis en œuvre par la Banque mondiale, les incubateurs se sont regroupés autour d'une faîtière, 'Malinov', animée par Donilab, dont les capacités restent encore limitées¹. Le manque de spécialisation de la plupart de ces incubateurs engendre parfois un phénomène de concurrence. Par ailleurs, dans l'ensemble, ces structures sont encore loin d'être autonomes financièrement et dépendent en large partie de l'appui des PTF. Elles reposent également souvent sur quelques personnes clés et ont encore besoin d'être accompagnées afin de soutenir plus efficacement leurs bénéficiaires dans la durée et sur l'ensemble du territoire. Enfin, les mécanismes de suivi des bénéficiaires sont limités à la durée des projets, ne permettant pas un accompagnement individualisé et continu des entrepreneurs appuyés.

Par ailleurs, les difficultés liées à l'accès au financement demeurent l'une des principaux freins à la mise en place d'un écosystème entrepreneurial dynamique et durable. Le secteur bancaire classique est structuré autour d'une quinzaine de banques, dont les offres financières sont peu adaptées aux besoins spécifiques des entrepreneurs. L'accès aux financements demeure très limité pour la majorité des PME et des entrepreneurs, notamment les femmes et les jeunes, et plus particulièrement dans les zones rurales mal desservies^{lvii}. Les principaux obstacles concernent l'aversion au risque de la part des banques, les asymétries d'information et les faibles taux d'éducation financière, lesquels engendrent des prix élevés et une faible diversification des produits proposés. Les banques sont réticentes à travailler dans des secteurs qu'elles ne connaissent pas suffisamment, notamment celui de l'agriculture, lequel nécessite par ailleurs une présence locale et une expertise dont ne disposent pas la plupart des acteurs bancaires^{lviii}. Par conséquent, la gamme de produits existants ne couvre pas les besoins des entrepreneurs et les garanties demandées ne permettent pas aux jeunes de lancer facilement leur activité.

4.2.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR PAR L'ENTREPRENEURIAT ET L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS

4.2.2.1. Partenariats possibles en vue de favoriser l'accès à l'entrepreneuriat

Dans le cadre de la réintégration par l'entrepreneuriat, l'écosystème local d'incubateurs pourrait être davantage mobilisé et soutenu. En particulier, Donilab (FP#10), Impact Hub (FP#11), Createam (FP#12) et Jokkolabs (FP#13) bénéficient tous d'un appui significatif de la part de PTF et proposent des services pertinents pour les migrants de retour souhaitant démarrer leur entreprise. Ces structures

¹ Cependant, des expériences passées démontrent leurs capacités à travailler en commun comme c'est le cas avec le projet « Construire le Mali » qui visait l'accompagnement d'entrepreneurs de la diaspora par des incubateurs.

visent à répondre aux besoins des micro-entreprises, start-ups et travailleurs indépendants évoluant dans le secteur informel. Elles proposent notamment un soutien au renforcement des capacités entrepreneuriales et managériales de leurs bénéficiaires, un accompagnement à la réalisation de plans d'affaires et un appui à la croissance et à la mise à l'échelle des projets. Certaines proposent également des activités de mise en réseau des porteurs de projets au travers d'événements regroupant des entrepreneurs, la mise à disposition d'espaces de coworking ou un accompagnement à la recherche de financements. Donilab et Createam ont également renforcé leur présence en régions¹. L'OIM repense son approche d'accompagnement entrepreneurial et souhaite lancer un partenariat avec Createam prochainement^{lix}.

Des structures publiques, notamment l'API et l'APEJ, participent également à la structuration du secteur, à l'accompagnement des microentreprises, et bénéficient d'une couverture géographique étendue² :

- **L'API** (FP#16) est un acteur clé ayant bénéficié, depuis sa création en 2014, d'appuis internationaux importants³. A travers ses six antennes régionales, elle dispose d'une bonne implantation à l'intérieur du pays et pourrait être en mesure de participer à l'incubation et à l'accompagnement des projets portés par des migrants de retour. A travers le *Women Business Center*, l'API contribue à la formalisation et au développement des activités économiques gérées par des groupements de femmes. Ces activités pourraient être développées et proposées aux migrantes de retour, si la structure était renforcée pour remplir cette mission. En effet, la croissance rapide de l'API constitue un enjeu, la structure faisant face à des besoins importants en termes de renforcement de ses capacités d'accompagnement, particulièrement au sein des régions.
- **L'APEJ** (FP#14), créée en 2003, propose des formations à l'entrepreneuriat (création d'entreprise, gestion simplifiée, éducation financière, compétences de vie, etc.) et peut, dans une moindre mesure, assurer un service de suivi, de coaching et de soutien à l'accès au financement. L'APEJ accompagne ses bénéficiaires dans le processus de formalisation de leurs plans d'affaires et peut octroyer un appui financier à la formalisation de l'activité (kits de démarrage, matériel et équipements). Elle est également en mesure de mettre à disposition des documents de garantie à destination du réseau bancaire.
- **L'ANPE** (FP#15) dispose également d'une expertise dans l'accompagnement vers l'auto-emploi. A travers ses centres de formation (six CPR et l'atelier-école de Kayes) l'ANPE propose des formations à l'entrepreneuriat et une aide à l'installation dans le cadre de l'auto-emploi. L'ANPE dispose également d'une expérience significative dans l'accompagnement des migrants de retour, à travers les partenariats qu'elle a noué en ce sens avec l'OFII et la GIZ.

Enfin, plusieurs ONG également actives dans le secteur de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat, notamment dans le secteur agricole, pourraient potentiellement accueillir davantage de migrants de retour parmi leurs bénéficiaires. Sur la base de l'expérience réussie au Niger Swisscontact a par exemple lancé à Ségou les Sites Intégrés de Formations Agricoles (SIFA). Avec un soutien de la part de l'Union européenne, ces structures pourraient être déployées dans les principales régions de retour. Swisscontact a également développé une expertise significative dans l'accompagnement des jeunes à l'entrepreneuriat, le soutien à la formation technique et à l'insertion professionnelle des jeunes à travers le Fonds d'appui à la création d'entreprises par les jeunes (FACEJ). D'autres structures, comme Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF – FP#18), Agrivision Sahel (FP#20) ou le GRDR (FP#19) participent également au développement économique local, à la création d'emplois dans le cadre de filières porteuses et au développement d'exploitations

¹ Donilab dispose de bureaux à Bamako, Sikasso, Mopti et Ségou. Createam dispose d'une présence dans la région de Kayes, l'une des principales zones de retour.

² Présentes dans toutes les régions, l'API et l'APEJ bénéficient d'un ancrage géographique fort au niveau des régions, qui constitue leur principal atout. Elles disposent d'une présence au sein des chefs-lieux et parfois au niveau des cercles.

³ Notamment de la part de la Banque mondiale et UN Women.

agricoles. Ces organisations disposent par ailleurs d'une expertise significative dans la prévention des conflits, l'accompagnement de publics vulnérables (par exemple, les jeunes démobilisés de groupes armés), et pourraient à ce titre, participer à la réinsertion économique des migrants de retour au sein de leurs communautés.

Tableau 3 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

| Organisation | PTF/bailleurs | Axes d'intervention | Zones géographiques |
|------------------------------|---|---|--|
| Incubateurs | | | |
| Donilab (FP#10) | AFD, Banque mondiale, Ambassade du Danemark (FACEJ), PNUD, FIDA, OIF | Incubation, accélération d'entreprises, formation et accès aux financements | Bamako, Sikasso, Mopti et Ségou |
| Impact Hub (FP#11) | UN Women, SOS Village d'enfants, Banque Mondiale, Royaume des Pays Bas, Ambassade du Royaume Uni, USAID, Care | Accompagnement entrepreneurial, coaching, conseils et formations | Bamako, Ségou, Mopti et Tombouctou |
| Createam (FP#12) | Ambassade du Danemark (FACEJ), ENGIM-Mali | Incubation, conseil et de mise en relation lors des premières étapes de la vie de l'entreprise, accélération d'entreprises et formation | Bamako, Kayes et Kita |
| Jokkolabs (FP#13) | Société Financière Internationale (SFI), UE, AFD, Danemark | Réseautage, accompagnement entrepreneurial et formations. | Bamako |
| Structures publiques | | | |
| APEJ (FP#14) | FIDA, LuxDev, SNV, Coopération Suisse, AFD, PNUD | Accompagnement à l'insertion professionnelle, formation professionnelle, appui à l'entrepreneuriat et accès aux crédits | Kayes, Mopti, Ségou, Bamako et Sikasso |
| ANPE (FP#15) | OIM, OFII, GIZ, ICMPD, etc. | Accès au marché de l'emploi et accompagnement de l'auto-emploi, développement de compétences, placement de travailleurs à l'étranger, suivi de migrants de retour | National |
| API (FP#16) | USAID, UN Women, Danemark, Banque Mondiale, PNUD, FIDA, UNCDF | Création d'entreprise et accompagnement des entrepreneurs | Kayes, Mopti, Ségou, Bamako et Sikasso |
| ONG | | | |

| | | | |
|------------------------------------|---|--|---|
| Swisscontact (FP#17) | Coopération Suisse, Danemark, Pays-Bas, Union Européenne | Entrepreneuriat, insertion et formation professionnelle | Bamako, Sikasso, Tombouctou, Mopti, Kita et Ségou |
| AVSF (FP#18) | Union Européenne, FIDA, AFD | Développement agricole, entrepreneuriat, réintégration | Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao |
| GRDR (FP#19) | Union Européenne, AFD, coopération décentralisée, CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) | Développement économique local, insertion professionnelle | Kayes |
| Agrivision Sahel (FP#20) | Pays-Bas, Enabel, Coopération monégasque, Banque Mondiale | Entrepreneuriat agricole, formation, accès au financement | National |

4.2.2.2. Partenariats possibles en vue de favoriser l'accès aux financements

Parmi la quinzaine de banques commerciales classiques implantées au Mali, seule une minorité est en mesure de proposer des services compatibles avec les besoins des entrepreneurs, notamment dans le domaine agricole. La Banque nationale de développement agricole (BNDA – FP#21) et Cofina, lesquelles participent au financement de micro-entreprises dans le cadre du FACEJ, ont été identifiées comme les deux structures les plus adaptées. La BNDA bénéficie en effet d'une présence sur l'ensemble du territoire et est en mesure de proposer des services adaptés aux structures évoluant dans le secteur agricole, quoique celles-ci doivent avoir déjà atteint une certaine maturité. À Bamako, Cofina a développé un 'Pack Entreprise et PME' lequel pourrait être adapté aux activités développées par les migrants de retour. Par ailleurs, le développement de l'offre digitale par Cofina pourrait permettre aux migrants de retour vivant en zones rurales de développer la gestion financière de leurs entreprises.

Si les institutions de microfinance (IMF) sont mieux représentées en région et proposent des produits plus adaptés aux bénéficiaires, le coût de leurs services demeure très élevé. Les services proposés par ces structures prennent mieux en compte les besoins et aléas du secteur agricole (par exemple, des remboursements échelonnés en fonction des récoltes peuvent être proposés). Cependant, ces services et produits sont, la plupart du temps, moins compétitifs que ceux proposés par les banques : les taux d'intérêt pratiqués par les IMF sont proches de 18 % alors que ceux des banques oscillent de 10 à 12 %. En zone rurale, les IMF rencontrent donc des difficultés à développer leur clientèle.

Des structures plus récentes, comme Baobab Mali (FP#22) ou Crédit Mali, ou des mécanismes de financement plus traditionnels via des faïtières de coopératives pourraient être soutenues afin de faciliter l'accès aux financements des structures en phase de démarrage.

- **Acteurs de la finance inclusive** : Baobab Mali a pour mission d'offrir des services financiers de qualité, accessibles et adaptés aux besoins des personnes exclues ou mal prises en charge par le secteur financier. Les services de Baobab à destination des microentreprises (non nécessairement formalisées) sont les plus adaptés aux profils des migrants de retour.

- **Acteurs de l'intermédiation financière** : les acteurs comme Crédit Mali octroient des financements à des TPME en négociant des prêts globaux auprès de banques. Ils apportent une caution technique et proposent un accompagnement en amont de la demande de crédit pour faciliter l'octroi. Crédit Mali propose ce type de services, et collabore déjà avec la Coopération Suisse dans le cadre de son programme de formation professionnelle mis en œuvre par Swisscontact.
- **Financement via des faïtières de coopératives** : dans le cadre de son programme AMINATA, AVSF accompagne les agriculteurs à se structurer en organisations paysannes (OP) pour leur permettre d'acheter du matériel. L'OP dispose d'un fonds que les membres peuvent solliciter sous la forme de prêts. Les prêts sont octroyés à taux zéro et les échéances adaptés aux spécificités de l'activité (par exemple, à l'issue de la récolte). Ce mécanisme est calqué sur celui des tontines et permet de pallier le manque d'accompagnement du secteur bancaire. Cet outil pourrait être envisagé pour les migrants de retour d'une même communauté, qui pourront se regrouper pour bénéficier de ces financements. La force de cet outil est l'engagement moral et solidaire lié au prêt et la possibilité de coupler ces financements à des accompagnements communautaires.

Pour l'accélération des entreprises bénéficiant déjà d'une certaine maturité, le recours à d'autres mécanismes de financement pourrait être envisagé. De nouveaux outils commencent à se développer pour répondre aux besoins de PME à la recherche de financements supplémentaires pour des équipements, produits (intrants), ou la création de nouveaux postes (pouvant par exemple être occupés par des migrants de retour).

- **Le fonds de garantie du secteur privé (FGSP)** : institution financière créée en 2014 par le gouvernement malien. Elle offre des garanties partielles aux risques pris par les institutions financières accordant des prêts aux PME. Elle couvre jusqu'à 50 % du risque associé aux prêts dont le montant est compris entre 15 000 et 800 000 EUR. Le FGSP bénéficie d'un soutien de la Banque mondiale (dans le cadre du projet PAFEEM) pour renforcer le travail des IMF en facilitant l'accès aux garanties qu'elle propose.
- **Zira Capital (FP#23)** : acteur privé bénéficiant de l'appui d'Investissement & Partenaires (groupe pionnier d'investissement d'impact en Afrique). Il s'agit d'un fonds à destination d'entreprises ayant au moins trois ans d'existence et des besoins de financement s'élevant de 30 000 à 300 000 EUR^x. Il finance et accompagne des PME et start-up à fort potentiel de croissance. Un autre outil de prêt donneur a aussi été mis en place via un financement du FFU et permet des prêts à taux zéro pour des montants compris entre 3 000 et 60 000 EUR. Ce deuxième outil est très adapté aux petites entreprises en croissance, comme celles lancées par des migrants de retour.
- **FADEV (FP#25)** : société d'investissement coopérative basée en France. Elle cible les TPE et certaines PME au Mali sur le segment de la mésofinance compris entre 15 000 et 125 000 EUR. FADEV a initié Yirimali, un outil d'accompagnement de groupes d'investisseurs de la diaspora, qui aide ces derniers à sélectionner les projets qu'ils souhaitent accompagner et leur apporte un soutien pour investir en toute sécurité.
- **Mali Angel (FP#24)** : Mali Angels est un réseau d'investisseurs privés créé par le Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO), engagé à investir dans des entreprises en démarrage à fort potentiel de croissance. Ce fonds pourrait être utilisé pour soutenir des entreprises lancées par ou pour des migrants de retour.

Tableau 4 : Institutions financières avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

| Organisation | PTF/bailleurs | Axes d'intervention | Zones géographiques |
|--------------------------------|---|---|---|
| BNDA (FP#21) | AFD, LuxDev, FIDA, SwissContact, Coopération canadienne | Financements de PME/PMI, particuliers et secteur institutionnel | National (sauf Kidal) |
| Baobab (FP#22) | AFD, GIZ | Financement des TPE/PME et entreprises informelles (AGR, GIE) | Bamako, Ségou, Mopti, Kayes, Koulikoro et Sikasso |
| Zira Capital (FP#23) | Investisseurs et Partenaires Union Européenne (FFU), FIDA | Capital investissement, Prêts/donneurs | Nationale |
| FADEV (FP#25) | FIDA | Capital investissement | National |
| Mali Angel (FP#24) | Danemark, Banque Mondiale, PNUD | Accès au financement | Bamako |

4.2.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT DANS LES SECTEURS DE L'ENTREPRENEURIAT ET L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS

Bien que les objectifs spécifiques poursuivis varient d'un projet à l'autre, un certain nombre de PTF, également actifs dans le secteur de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat, pourraient potentiellement accueillir davantage de migrants de retour parmi leurs bénéficiaires. Parmi les projets portés par ces PTF, certains ont pour objectif premier de renforcer la cohésion sociale au sein de communautés ciblées, alors que d'autres adoptent une vision plus économique et visent à créer des filières porteuses en soutenant des microentreprises, en particulier dans le domaine agricole. Mobiliser ces différents PMO dans le cadre de la réintégration des migrants de retour pourrait permettre de diversifier les offres d'appui à l'entrepreneuriat hors de la capitale, et de bénéficier de leur expertise technique.

De nombreux acteurs interviennent dans le cadre de l'appui à l'écosystème entrepreneurial et à l'accès aux financements (Tableau 5). Il s'agit notamment de la Banque mondiale (FA#1), de la GIZ (FA#2), de l'AFD (FA#3), de la SNV (FA#4), du FIDA (FA#8), du PNUD (FA#9), et de la FAO (FA#10). A travers les projets PAFEEM et EPEC, la Banque mondiale vise notamment à améliorer l'éducation financière des micro-entreprises et des groupes les plus vulnérables, ainsi qu'à renforcer les capacités des acteurs de la microfinance, et le cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la SNIF. La GIZ, à travers la formation professionnelle et l'appui au démarrage de micro entreprises, privilégie quant à elle le soutien à la participation socio-économique des déplacés internes et des réfugiés (PAPSE), ainsi qu'à la stabilisation des régions centre du Mali (PROJES). L'AFD, à travers les projets 'Jeunesse actrice du monde de demain' et 'Construire le Mali' accompagne également des jeunes dans le développement de leurs plans d'affaires et la création de leurs entreprises. Enfin, le PNUD se prépare à lancer la seconde phase du projet *Youth Connekt*, dans le cadre de laquelle le PNUD prévoit de travailler en priorité dans les régions du nord dont la région de Gao, zone de migration de retour. Par ailleurs, la nouvelle phase du FACEJ permet une extension du projet jusqu'à 2024. Ce programme étant bien connu et ouvert à tous, il peut être aisé d'y référer certains bénéficiaires vers ses guichets pour l'accompagnement de jeunes entrepreneurs.

Il existe en outre de nombreux projets internationaux visant à faire émerger des entrepreneurs dans le cadre du développement de chaînes de valeur dans le secteur agricole. Il s'agit par exemple des programmes développés par LuxDev (FA#5), la SNV, le FIDA, la FAO et AECID (FA#6) qui appuient les jeunes dans la création de leurs entreprises, les coachent, les forment, les informent sur les débouchés et/ou les soutiennent dans l'accès aux marchés. D'autres interventions visent à accompagner le développement de filières dans l'économie verte comme c'est le cas des programmes soutenus par la GIZ (Mali Sanya) et le futur programme sur l'emploi vert de la SNV. Certaines filières ont fait l'objet d'appui renforcé, comme la filière anacarde au sein de laquelle la BAD AECID ont cherché à améliorer les conditions de travail et à développer les opportunités économiques. Enfin, le programme 2 Scale de la SNV va plus loin sur la structuration d'entreprises du secteur agricole, lesquelles pourraient permettre l'insertion de certains migrants de retour. Ces derniers pourraient être référencés vers certains de ces projets accueillant des jeunes peu qualifiés.

Tableau 5 : Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de l'entrepreneuriat avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagé

| Structure | Projet | Zones géographiques | Statut des projets |
|---|---|---|--------------------|
| Banque mondiale (FA#1) | Projet de Promotion de l'Accès au Financement, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi au Mali (PAFEEM) | Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal et Ségou | 2021 - 2026 |
| GIZ (FA#2) | PAPSE | Kayes, Bamako, Ségou et Mopti | 2020 - 2027 |
| | PROJES | Ségou et Mopti | 2018 - 2022 |
| | Centre Innovation Verte (CIV) | Kayes, Koulikoro, Ségou et Sikasso | 2014 à 2026 |
| | Promotion du financement de l'agriculture en faveur des agro-entreprises en milieu rural | National | 2016 à 2025 |
| SNV (FA#4) | Programme sur l'emploi vert | Ségou et Mopti | 2023-2025 |
| | 2 Scale | National | 2012 - 2023 |
| Lux Dev (FA#5) | MLI/021 | Sikasso et Ségou | 2016 -2024 |
| | MLI/026 | Sikasso | 2021 -2024 |
| | ADEL | Tombouctou et Gao | 2019 -2022 |
| AECID (FA#6) | Projet d'Appui à la Filière de l'Anacarde au Mali (PAFAM) | Kayes, Koulikoro et Sikasso | 2016 - 2022 |
| Coopération danoise – DANIDA (FA#7) | FACEJ | Bamako, Sikasso, Tombouctou, Mopti, Kita et Ségou | 2019 – 2024 |
| FIDA (FA#8) | Projet de services financiers inclusifs dans la filière agricole (INCLUSIF) | Kayes, Koulikoro, Bamako, Sikasso, Ségou et Mopti | 2018-2024 |

| | | | |
|-----------------------|---|--|-------------|
| PNUD (FA#9) | <i>Youth Connekt</i> - Programme Entrepreneurial Tony Elumelu Foundation (TEF PNUD) | National (70 % des bénéficiaires dans la zone nord et 30 % dans la zone sud) | 2020-2023 |
| FAO (FA#10) | Soutien à l'auto-emploi de la jeunesse rurale, vecteur de paix et de cohésion sociale au Mali | Cercles de Kita et de Yanfolila | 2022 – 2024 |

Focus Box 4 : Opportunités d'actions dans le secteur de l'auto-emploi / entrepreneuriat et de l'accès au financement

Opportunités d'action en soutien à la réintégration des migrants de retour

- L'écosystème des incubateurs est encore en développement, mais leur présence en région s'accroît. Leur présence et moyens dans les principales régions de retour, notamment à Kayes, Sikasso, Ségou et Gao mériteraient d'être renforcés afin de soutenir leurs capacités d'accompagnement des entrepreneurs ruraux, et stimuler l'entrepreneuriat dans ces régions.
- L'accès au financement est essentiel à la réussite des projets d'entrepreneuriat. L'UE pourrait se positionner pour soutenir l'offre financière et le développement de la microfinance pour les microentreprises et TPE, notamment dans le secteur informel avec des structures comme Baobab ou à travers le FGSP.
- A l'instar du FGSP et de Zira Capital, l'UE pourrait envisager de soutenir le développement d'un fonds de garantie dédié aux jeunes entrepreneurs et migrants de retour. L'accès à ces fonds pourrait par exemple être conditionné, entre autres, à la réussite des formations professionnelles suivies.
- Les agences de micro-crédit et fonds d'investissement proposant des services financiers aux entrepreneurs pourraient être associés en amont de la définition des parcours de réintégration afin de proposer un accompagnement combinant soutien au montage de projets et recherche de financements. Cette stratégie permettrait d'améliorer la durabilité des microentreprises et de la réintégration des migrants de retour.

Opportunités d'actions en soutien au renforcement du secteur

- L'UE pourrait jouer un rôle dans la coordination de l'écosystème entrepreneurial. En effet, les liens entre les incubateurs, l'APEJ et l'API devraient être renforcés pour institutionnaliser un mécanisme d'accompagnement, d'orientation et de référencement des migrants de retour.
- Des mécanismes de coordination des PTF appuyant l'entrepreneuriat devraient être développés sur le modèle des centres de ressources (coordination régionale dans le secteur de la FPT). Ces espaces sont aussi le moyen d'échanger sur les référencements éventuels de personnes vulnérables et de migrants de retour.
- L'UE a déjà appuyé plusieurs actions (Construire le Mali, Investissement de la diaspora dans les PME au Mali) accompagnant le développement de mécanismes d'investissement de la diaspora et ainsi les capacités de financement offertes aux jeunes entrepreneurs. Ces actions gagneraient à être consolidées en veillant à ce que les migrants de retour puissent profiter de ces mécanismes de financement et des emplois créés qui en découlent.

4.3. SECTEUR PRIVE

4.3.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

Alors que les opportunités d'emplois salariés sont encore très limitées au Mali, le manque d'éducation de base et l'inadéquation des compétences des candidats avec les attentes des employeurs représentent des obstacles supplémentaires. Le secteur privé formel représente un tiers du PIB du pays et les trois quarts des exportations^{lxii}. Les 39 plus grandes entreprises au Mali proposent 80 % des emplois salariés formels sur le marché du travail, ce qui ne représente que 1 % du total des emplois^{lxiii}. Les opportunités d'emploi salarié sont peu nombreuses et sont principalement concentrées à Bamako. Il existe par ailleurs un décalage entre les compétences des demandeurs d'emploi et les besoins des entreprises. Les entreprises rencontrées par Altai Consulting ont en effet toutes souligné l'inadéquation des programmes d'études et de formation avec les besoins des entreprises. Les entreprises font peu confiance aux CFP et vont préférer internaliser la formation de leur personnel. La plupart des entreprises possèdent leurs propres outils internes d'identification des besoins et collaborent avec les cabinets de recrutement privé. Certains postes demeurent par conséquent inoccupés et, souvent, les entreprises préfèrent le recrutement de salariés étrangers.

La gouvernance du secteur privé est encore limitée, mais en voie de structuration, et les l'implication des entreprises dans la définition du contenu de la FPT se renforce. Le Conseil National du Patronat Malien s'organise autour de 40 groupements professionnels et 7 conseils patronaux. Aucune de ces structures ne pilote un système d'identification des besoins en compétences pour leurs secteurs. Il n'y a donc pas d'effort mutualisé pour identifier les métiers porteurs au sein des différentes filières métiers et branches professionnelles^{lxiii}. La Banque mondiale soutient notamment le développement du dialogue au sein du secteur privé et entre celui-ci et les institutions publiques. Certaines fédérations sectorielles (CNOF, OPECOM, APCMM, APCAM, CCIM) sont sollicitées pour accompagner la structuration de leurs secteurs et l'amélioration des liens entre formations et accès à l'emploi. Ces collaborations sont récentes et le MEFP reconnaît l'importance de travailler avec ces groupements professionnels^{lxiv}. Le Conseil des Investisseurs Européens au Mali (CIEM) propose un travail avec le secteur privé en répondant aux besoins de renforcement de compétences des employés. Les entreprises ont un manque de confiance dans les centres de formation. En les poussant à travailler avec les centres de formation pour adapter les curricula et faire un retour sur le niveau des apprenants, les entreprises privées s'impliquent sur la qualité des compétences acquises. D'autre part, elles jouent un rôle actif dans la formation de leurs employés en développant des plans de formation en se rapprochant des organismes de formation.

4.3.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION A COURT TERME DES MIGRANTS DE RETOUR PAR LE SALARIAT

Les cabinets de recrutement privé pourraient être amenés à jouer un rôle plus actif dans la réintégration des migrants de retour, notamment par le placement direct en entreprise ou la mise en stage. Les cabinets de recrutement peuvent offrir une gamme relativement variée de services aux migrants de retour. Ceux-ci peuvent comprendre l'identification des postes, la présélection des candidats, la mise en relation avec les entreprises, voire des formations de très courte durée au bénéfice des candidats sur les compétences requises pour les postes disponibles. L'avantage comparatif de telles structures est leur carnet d'adresses, associé à une connaissance très précise des besoins des entreprises. Elles ont également un caractère indépendant et sont tout aussi actives dans le secteur formel que dans le secteur informel.

Tableau 6 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

| Organisation | Clients | Axes d'intervention | Zones géographiques |
|---------------------------------|-------------------|---|---------------------|
| RMO (FP#28) | Publics et privés | Recrutement, mise à disposition de personnel, intérim | Bamako |
| Cirtic (FP#29) | Publics et privés | Formations, conseil et ingénierie informatique | Bamako |
| SAER Emploi (FP#30) | Publics et privés | Mise à disposition de personnel, recrutement, formation | Bamako |
| BR Consulting (FP#31) | Publics et privés | Conseil, formations et recrutement | Bamako |

4.3.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVE

Dans le cadre du renforcement du secteur privé, plusieurs PTF sont actifs dans la structuration de secteurs innovants de l'économie verte. C'est le cas de SNV et du programme ABC, portant sur le développement de la filière énergie du biogaz. Le FIDA vise à appuyer le développement du secteur privé dans le cadre de technologies liées à l'énergie solaire (panneaux photovoltaïques) et biogaz (biodigesteurs). La GIZ travaille sur la filière des déchets et de l'économie circulaire. Certains métiers associés à ces filières pourraient constituer des opportunités intéressantes pour les migrants de retour au travers de partenariats avec des entreprises soutenues par ces projets ou des entreprises développées par des migrants de retour.

Les entreprises rencontrées par Altai Consulting ont manifesté un intérêt pour développer des partenariats visant à embaucher des migrants de retour, si leurs compétences sont adéquates. Dans certains secteurs de l'économie verte, les opportunités de nouveaux marchés sont suffisantes pour que les migrants de retour puissent être intégrées au sein d'entreprises préexistantes ou développer leur propre activité. Danida, avec l'appui du CIEM, travaille sur l'insertion professionnelle de 300 femmes dans les secteurs de la sécurité, de la maçonnerie et du secrétariat. À la suite des formations, elles accèdent à des stages rémunérés pendant trois mois minimum. Cette formule est en test et pourrait être reproduite en ciblant des migrants de retour si les résultats sont positifs.

Tableau 7 : Autres acteurs clés intervenant dans le cadre du renforcement du secteur privé avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagé

| Structure | Projet | Zones géographiques | Statut des projets |
|----------------------------------|---|--|--------------------|
| Banque mondiale (FA#1) | PADEL | Kayes, Koulikoro | 2018-2024 |
| | PACAM | Sikasso, Bamako et Koulikoro | 2017-2023 |
| | Environnement Propice pour l'entrepreneuriat de Croissance (EPEC) | National | 2020-2024 |
| GIZ (FA#2) | Mali Sanya – Programme Déchets | Kayes, Koulikoro, Bamako, Sikasso et Ségou | 2020 - 2023 |
| SNV | 2 Scale | National | 2012 - 2023 |

| | | | |
|-------------------------|--|------------------------------------|-------------|
| (FA#4) | <i>African Biodigester Component (ABC) - Mali</i> | National | 2022-2025 |
| | Pro-ARIDES | Ségou et Mopti | 2021-2031 |
| Danida (FA#7) | Fonds pour la Formation Professionnelle (FFP) | Bamako et Koulikoro | 2021 - 2023 |
| FIDA (FA#8) | Projet Multi-énergies pour la résilience et la gestion intégrée des terroirs (MERIT) | Kayes, Sikasso, Ségou et Koulikoro | 2019-2026 |

Focus Box 5 : Opportunités d'actions dans le cadre de la réintégration par le salariat

Opportunités d'action en soutien à la réintégration des migrants de retour

- Des partenariats avec des cabinets de recrutement pourraient permettre d'évaluer les compétences techniques en amont, faciliter l'orientation et le conseil et développer les perspectives d'embauche pour les migrants de retour les plus diplômés au sein d'entreprises privées.
- Le réseau des PME/PMI pourrait être mieux exploité afin d'améliorer les perspectives d'embauche des migrants de retour. Des entreprises, notamment celles créées par des membres de la diaspora, souhaitent développer leurs activités et se disent prêtes à embaucher des migrants de retour. L'UE pourrait chercher à dynamiser ces liens entre le secteur privé, le développement de filières dans l'économie verte et la création d'emplois décents.

Opportunités d'actions en soutien au renforcement du secteur

- Les renforcements de certaines chaînes de valeurs dans l'agriculture (2 Scale, Pro-ARIDES), et de filières dans l'économie verte (MERIT, ABC, Mali Sanya) peuvent être des mécanismes à développer dans les régions de retour permettant un développement économique durable, la consolidation de microentreprises et la création d'emplois.
- L'UE pourrait jouer un rôle pour amener le secteur privé à s'impliquer davantage dans la formation professionnelle et la formation de son personnel (à l'image du projet DANIDA-FFP) afin de mieux mettre en phase le secteur de la FPT et le secteur privé.

4.4. SOCIÉTÉ CIVILE ET MIGRANTS VULNÉRABLES

4.4.1. ÉTAT DES LIEUX DE L'ASSISTANCE APPORTÉE AUX MIGRANTS DE RETOUR VULNÉRABLES

Les migrants de retour présentent souvent des profils de vulnérabilité nécessitant un processus de réintégration économique associé à une prise en charge psycho-sociale spécifique. L'identification de ces profils est effectuée au cours de la phase d'enregistrement et d'assistance pré-départ, afin de mettre en place une prise en charge adaptée dès l'arrivée. En particulier, l'OIM accorde une protection particulière pour les mineurs non accompagnés, les femmes enceintes, femmes seules avec enfant(s), les victimes de traite, mauvais traitements, violences et exploitation. L'OIM dispose également d'une unité de protection en charge d'adapter la prise en charge psychosociale de ces profils. Entre 2017 et octobre 2022, l'OIM Mali a assisté 170 victimes de traite et 465 mineurs non

accompagnés. L'assistance médicale a été proposée à 4 058 migrants de retour et 4 201 ont bénéficié d'une assistance psychosociale. Ces chiffres démontrent l'importance d'avoir une unité de protection de taille suffisante pour pouvoir fournir une assistance adaptée, de qualité et sur la durée.

4.4.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR VULNERABLES

Face à l'ampleur des besoins identifiés, l'OIM souhaite étoffer et pérenniser la prise en charge psycho-sociale de ses bénéficiaires. L'OIM a dispensé des formations à plusieurs partenaires de mise en œuvre pour assurer une meilleure compréhension des enjeux propres à la prise en charge psycho-sociale des migrants de retour.

Il pourrait être opportun de développer et renforcer les partenariats avec des organisations et ONG internationales comme la Croix Rouge Malienne, Caritas, COOPI et l'UNICEF. Ces organisations sont engagées dans la protection des personnes vulnérables, et des migrants en particulier, et proposent des services médicaux et psychosociaux, la protection des liens familiaux, des conseils juridiques et des activités de sensibilisation. Par ailleurs, elles ont la capacité de travailler dans des régions reculées et de proposer des actions portant sur la cohésion sociale, la formation et le développement d'AGR.

- La Croix Rouge Malienne (FP#32) a lancé des points sûrs humanitaires, financés dans le cadre du FFU. L'accompagnement des personnes vulnérables vise toutes les personnes en mouvement et s'articule autour de sept services proposés qui rentrent dans les attributions de la Croix Rouge. Son caractère spécifique de protection civile lui garantit une permanence et une capacité de mobilisation sur l'ensemble du territoire. Elle collabore avec l'OIM pour lancer une réintégration communautaire reposant sur une prise en charge psychosociale et d'activités récréatives.
- Caritas Suisse (FP#33) prend en charge les migrants les plus vulnérables de l'identification à la fourniture d'aide et d'assistance spécifique directe aux migrants. L'organisation joue un rôle dans la structuration de la société civile par le développement et l'accompagnement à la structuration d'un réseau des services de protection.
- La COOPI (FP#36) a collaboré avec l'OIM en proposant un soutien psycho-social, intégré au cursus des formations professionnelles dispensées dans le cadre de la réintégration. Elle dispose d'une capacité d'action pour la protection et l'accès aux services de base des personnes vulnérables.
- L'UNICEF (FP#37) co-dirige avec l'OIM le groupe de travail sur la protection des migrants de retour¹. L'organisation travaille sur l'ensemble de la chaîne de prise en charge des victimes de violences et maltraitance parmi les jeunes filles et garçons.

Le travail avec les acteurs de la société civile nationale doit s'inscrire dans une démarche de renforcement de capacités durables pour amener ces acteurs à réhausser leurs standards de prise en charge. L'OIM a lancé des partenariats avec plusieurs OSC qui doivent se pérenniser, notamment dans un rôle d'orientation, de formation et d'accompagnement dans la prise en charge de migrants vulnérables.

- ENDA Mali (FP#34) est une association active dans le domaine de la protection des enfants mineurs et a déjà travaillé en partenariat avec l'OIM. Disposant d'une présence à Sikasso, Kayes, Koulikoro et Gao, ENDA joue un rôle de coordinateur des acteurs de la société civile nationaux œuvrant dans le domaine de la protection des jeunes. L'organisation est susceptible de prendre en charge des migrants de retour mineurs sur des parcours de réintégration

¹ Ce groupe de travail pour la protection des personnes en mobilité est une structure lancée au sein du réseau des Nations Unies. Son lancement effectif était prévu pour la fin de l'année 2022.

adaptés. De plus, elle pourrait jouer un rôle dans le cadre du développement d'un mécanisme national de référencement pour les migrants mineurs.

- L'Association des Maliens Expulsés (AME – FP#35) intervient dans les domaines de l'accompagnement juridique, de l'accueil et de l'hébergement. L'AME propose un hébergement d'une durée de 72h, au cours de laquelle sont proposés aux migrants de retour une aide psychosociale et une assistance à l'orientation. L'AME collabore avec Médecins Du Monde dans le cadre de la prise en charge médicale et psychosociale lors de l'identification de migrants vulnérables, mais n'a pas collaboré avec l'OIM dans le cadre de l'IC au Mali.

Tableau 8 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

| Organisation | PTF/bailleurs | Axes d'intervention | Zones géographiques |
|--|--|--|---|
| Croix Rouge Malienne (FP#32) | FCDO, Union européenne, OIM | Protection, conseils juridiques, appui psychosocial, assistance alimentaire, réintégration communautaire | National. Bureaux actifs : Gao, Kidal, Kayes, Tombouctou et Bamako |
| Caritas (FP#33) | Caritas Luxembourg, Coopération Suisse, Union Européenne, Medicor Fondation, Département des Yvelines | Protection, formation des acteurs de terrain, plaidoyer ; Appui pour l'aide juridique, logement, soins médicaux, conseil juridique, soutien psychosocial, l'éducation, cash transfert | Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou et Sikasso. |
| Enda (FP#34) | Coopération Suisse, OIM | Protection, accueil, hébergement de jeunes vulnérables jusqu'à 18 ans ou des victimes de traite | Bamako, Koulikoro, Kayes, Sikasso et Gao |
| Association des Maliens Expulsés (FP#35) | AICS, Union Européenne, Plan International, ActionAid, Médecin du Monde | Accompagnement juridique, accueil, hébergement et orientation | Bamako |
| COOPI (FP#36) | UNICEF, OIM, Union Européenne/ECHO, AICS. | Protection et assistance directe aux migrants vulnérables, réintégration des mineurs non accompagnés. | Kayes, Ségou et Mopti |
| UNICEF (FP#37) | Banque Mondiale, Union Européenne, Allemagne, France, Canada, Suisse, Danemark, Etats-Unis (USAID), Italie, Pays-Bas, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Corée. | Protection de l'enfance, protection des victimes de violences et maltraitances | Mopti, Gao, Kayes, Sikasso et Tombouctou |

4.4.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT EN FAVEUR DE L'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DES PERSONNES VULNERABLES

De nouveaux partenariats et mécanismes de référencement pourraient être développés vers des ONG qui travaillent avec des publics vulnérables et dans des contextes de crise. AVSF dispose d'une expérience dans le cadre de la réintégration de jeunes démobilisés de groupes armés en fournissant un accompagnement communautaire et un soutien au développement d'activités économiques. A travers le Programme PAPSE de la GIZ, de nombreuses ONG collaborent pour participer à l'accompagnement de réfugiés et personnes déplacées internes. Des activités de cohésion sociale sont développées avec les communautés d'accueil et un soutien à l'intégration socio-économique est proposé en faveur des personnes en mobilité et des groupes les plus vulnérables.

Deux initiatives lancées par des groupements d'entrepreneurs visent directement l'accompagnement de groupes vulnérables. Le WAEIF (FP#27) et l'Union des Ambassadeurs (UDA – FP#26) s'appuient sur des réseaux d'entrepreneurs, pour accompagner la formation et l'insertion socio-économique de migrants rentrés au Mali sans l'appui de l'OIM. Par exemple, le WAEIF propose un hébergement et des formations par tutorat dispensées par des membres du réseau pendant trois mois. Les migrants de retour peuvent ensuite décider de regagner leurs communautés et pourront bénéficier de l'appui du réseau pour le lancement de leur activité.

Tableau 9 : Autres acteurs d'intérêt intervenant en faveur de l'intégration socio-économique des personnes vulnérables

| Structure | Projet | Zones géographiques | Statut des projets |
|--|---------------------------------------|----------------------|--------------------|
| GIZ (FA#2) | PAPSE | Kayes, Ségou, Bamako | 2020 - 2027 |
| AVSF (FP#18) | Insertion socio-économique des jeunes | Tombouctou | 2021-2022 |
| WAEIF (FP#27) | - | Bamako, Koulikoro | 2022 |
| Union des Ambassadeurs (FP#26) | - | Bamako | 2022 |

Focus Box 6 : Opportunités d'actions dans le cadre de la prise en charge et de la réintégration des migrants de retour les plus vulnérables

- L'UE pourrait envisager de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des ONG de protection (Enda et AME) pour qu'elles atteignent les standards d'accompagnement et de prise en charge de migrants vulnérables fixés par l'OIM.
- L'UE pourrait appuyer le dialogue initié par l'OIM, les autorités nationales et les acteurs de la réintégration (Caritas International et la Croix Rouge) en vue de développer un réseau opérationnel d'acteurs de la société civile en faveur des migrants de retour vulnérables.
- Un dialogue pourrait être engagé avec les PTF intégrant dans leurs actions les groupes vulnérables (personnes déplacées, jeunes démobilisés, jeunes déradicalisés, groupes

vulnérables en insécurité alimentaire, etc.) afin de mieux prendre en compte les migrants de retour parmi les publics cibles de leur action.

-
- ⁱ Tableau de bord, protection des migrants, OIM Mali, octobre 2022.
- ⁱⁱ Mobilité au Mali, Cartographie des mobilités sur le territoire malien, OIM Mali, août 2022.
- ⁱⁱⁱ Faits et chiffres, Mali, juillet-août-septembre, octobre 2022.
- ^{iv} Voir : Panorama de l'émigration malienne, OCDE, 2022 ; Potentiel de partenariats pour les compétences et la migration au Mali, Étude de pays, Barussard S., 2020 ; Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Mali (Rapport de Synthèse), Samuel Hall, 2018.
- ^v Tableau de bord, protection des migrants, OIM Mali, octobre 2022.
- ^{vi} Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- ^{vii} Données présentées dans le rapport la réintégration et l'économie verte (à venir, début 2023).
- ^{viii} Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Mali (Rapport de Synthèse), 2018, Samuel Hall.
- ^{ix} Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- ^x Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- ^{xi} Communiqué local de l'OIM, 20 septembre 2022, l'OIM Mali suspend temporairement l'aide au retour volontaire et à la réintégration d'une centaine de migrants. [Lien](#)
- ^{xii} *IOM Libya Migrant Report Round 43 July -August 2022*, OIM Libye, August 2022.
- ^{xiii} Faits et chiffres, Mali, juillet-août-septembre, octobre 2022.
- ^{xiv} Tableau de bord, protection des migrants, OIM Mali, octobre 2022.
- ^{xv} Capitalisation des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre du projet EJOM, 2021, SDI Inc.
- ^{xvi} Mécanisme de suivi-apprentissage tierce-partie (TPML) pour FFU – Rapport final Mali, 2021, Altai Consulting.
- ^{xvii} Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- ^{xviii} Rapport diagnostic organisationnel du sous-secteur de la formation professionnelle et de l'emploi au Mali et l'élaboration d'un plan de renforcement de capacités, C2D, 2021.
- ^{xix} Cadre Stratégique de Relance Économique et de Développement Durable (CREDD 2), 2019-2023, ministère de l'Économie et des Finances, 2018.
- ^{xx} Politique Nationale de l'Emploi, ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 2015.
- ^{xxi} Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- ^{xxii} Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- ^{xxiii} Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- ^{xxiv} Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, ministère de l'Économie et des Finances, 2022.
- ^{xxv} Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- ^{xxvi} Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, ministère de l'Économie et des Finances, 2022.
- ^{xxvii} Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- ^{xxviii} Politique National de la Formation Professionnelle (PNFP), ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 2009.
- ^{xxix} Politique National de la Formation Professionnelle (PNFP), ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 2009.
- ^{xxx} Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) 2015-2024, ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 2015.

-
- xxxvi Programme Décennal de Développement de l'Éducation et de la Formation Professionnelle - PRODEC 2 (2019-2028), ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Innovation et de la Recherche Scientifique et le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne, 2019.
- xxxvii Rapport diagnostic organisationnel, C2D, mai 2021.
- xxxviii Évaluation du Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) 2015-2024 - 1ère Phase : Programme triennal 2015-2017 - Rapport d'évaluation.
- xxxix Évaluation du Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) 2015-2024 - 1ère Phase : Programme triennal 2015-2017 - Rapport d'évaluation.
- xliv PONAM, Pan d'Action 2020-2024.
- xlvi Mécanisme de suivi-apprentissage tierce-partie (TPML) pour FFU – Rapport final Mali, 2021, Altai Consulting.
- lvii Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- lviii Rapport diagnostic organisationnel, C2D, mai 2021.
- lix Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- lxi Mali : interdiction des ONG financées par la France, point d'étape, RFI, 9 décembre 2022.
- lxii Évaluation du Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) 2015-2024 - 1ère Phase : Programme triennal 2015-2017 - Rapport d'évaluation.
- lxiii Loi n°2014-055 du 01 Décembre 2014.
- lxiiii Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- lxv Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- lxvi Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- lxvii L'état des lieux du système de formation professionnelle, OIT, 2020.
- lxviii Évaluation du Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) 2015-2024 - 1ère Phase : Programme triennal 2015-2017 - Rapport d'évaluation.
- lxix République du Mali, Loi de finances 2022, janvier 2022.
- lxx Rapport diagnostic organisationnel du sous-secteur de la formation professionnelle et de l'emploi au Mali et l'élaboration d'un plan de renforcement de capacités, C2D, 2021.
- lxxi Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- lxxii Étude sur la caractérisation de la formation professionnelle au Mali, Ambassade du Danemark, 2020.
- lxxiii Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- lxxiiii Créer des marchés au Mali, Mobiliser le Secteur Privé pour une Relance et une Résilience Économiques, Banque Mondiale, 2022.
- lxxv Ibid.
- lxxvi Créer des marchés au Mali, Mobiliser le Secteur Privé pour une Relance et une Résilience Économiques, Banque Mondiale, 2022.
- lxxvii L'avenir de l'agriculture au Mali : 2030-2063, FIDA, 2020.
- lxxviii Banque Mondiale, Diagnostic secteur privé sur le pays – Mali, avril 2022
- lxxix Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- lxxx Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.
- lxxxi Investissements de la Diaspora dans les PME au Mali, FIDA, 2022.
- lxxxii Créer des marchés au Mali, Mobiliser le Secteur Privé pour une Relance et une Résilience Économiques, Banque Mondiale, 2022.
- lxxxiii *Promote Access to Finance, entrepreneurship and Employment in Mali*, Banque Mondiale, 2021.
- lxxxiiii L'état des lieux du système de formation professionnelle, OIT, 2020.
- lxxxv Entretien réalisé par Altai Consulting, novembre 2022.